



**Mémoire**  
**Présenté par**  
**Bake KOTO**

**UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN**  
**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET**  
**SCIENCES HUMAINES**  
**DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE ET**  
**D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**MARCHES AGRICOLES ET**  
**RESTRUCTURATION DE L'ESPACE RURAL**  
**DANS LE SUD - BORGOU : CAS DE L' AXE**  
**ROUTIER. TCHAOUROU-N'DALI.**

**Année académique :**

**1995-1996**

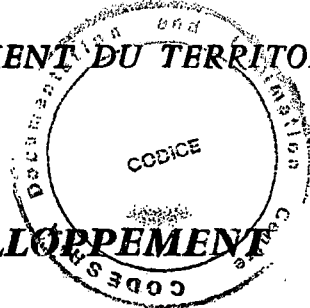
20 FEV. 1997 1

07.0103  
KOT  
9727

UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



OPTION : SOCIETE ESPACE ET DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DE MAITRISE

THEME

" MARCHES AGRICOLES  
ET RESTRUCTURATION DE L'ESPACE RURAL  
DANS LE SUD - BORGOU " : CAS DE L'AXE  
ROUTIER TCHAOUROU-N'DALI.

SOUTENU PAR

Baké KOTO

SOUS LA DIRECTION DE

Akouma KOUNI

Professeur Assistant à L'UNB (FLASH)

ANNEE ACADEMIQUE : 1995-1996

**Ce travail a bénéficié du soutien matériel et financier  
du programme de petites subventions pour la  
rédaction de mémoires et thèses (septième phase)  
du Conseil pour le Développement de la Recherche  
en Sciences sociales en Afrique (CODESRIA) BP :  
3304 DAKAR/Sénégal.**

Référence : dossier n° 1T93.

## DEDICACE

- A toi ma mère SUANON Adama, toi qui as toujours invoqué Allâh pour que je parvienne à mon objectif. Profonde reconnaissance.

- A toi mon regretté père CHABI YERIMA KOTO, toi qui avais le souci de faire de tes enfants des hommes; Reposes en paix.

- A ma grande sœur KOTO Gnanki Awaou. Je n'oublierai jamais ton soutien tant matériel que moral. Trouves ici le témoignage de ma profonde reconnaissance. Que ce mémoire reste pour toi la fierté de la famille.

- A vous KADIRI Fousséni, SALIFOU Aboubakar, SALIFOU Viviane pour votre contribution à la réalisation de cette modeste oeuvre.

- A vous mon fils, mes jeunes frères et sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines qui m'avez soutenu matériellement ou moralement pour la concrétisation de ce mémoire.

# SOMMAIRE

- AVANT-PROPOS

- INTRODUCTION GENERALE

**PREMIERE PARTIE** : La typologie et la dynamique des marchés.

- Chapitre 1 : La typologie des marchés.

- Chapitre 2 : Les facteurs explicatifs de la poussée des marchés

**DEUXIEME PARTIE** : Le fonctionnement des marchés

- Chapitre 3 : L'organisation interne des marchés.

- Chapitre 4 : Les acteurs des marchés et leurs stratégies d'intervention.

- Chapitre 5 : L'animation et le rayonnement des marchés.

**TROISIEME PARTIE** : Marchés agricoles : les enjeux spatiaux et sociaux.

- Chapitre 6 : Les enjeux spatiaux du développement des marchés.

- Chapitre 7 : Les incidences socio-économiques des marchés et les perspectives d'avenir.

- CONCLUSION GENERALE

- ANNEXES

- BIBLIOGRAPHIE

- LISTE DES CARTES, SCHEMAS ET PHOTOS

- LISTE DES SIGLES.

- TABLE DES MATIERES.

# AVANT PROPOS

## I - CHOIX DU SUJET

En abordant ce sujet intitulé : «**Marchés agricoles et restructuration de l'espace rural dans Sud-Borgou : Cas de l'axe routier Tchaourou-N'Dali**», ma préoccupation est d'analyser l'impact des activités économiques et commerciales sur la structuration de l'espace. Le choix de ce thème découle essentiellement des observations que j'ai eues à faire lors de mes multiples déplacements sur l'axe routier Cotonou-Malanville. Le densité des activités économiques sur le tronçon Tchaourou-N'Dali m'a particulièrement impressionnée et a suscité en moi une série de questions qui ne pouvaient trouver leurs réponses qu'à travers une investigation plus approfondie. C'est ce qui m'a naturellement amené à entreprendre cette étude.

En effet, j'ai remarqué le long de cette route l'émergence de plusieurs villages et hameaux de tailles variables et disposant presque tous des lieux de vente de produits agricoles. A côté de ces nouveaux établissements humains, les localités préexistantes se sont considérablement développées, témoignage d'une mutation certaine de l'espace. C'est dire que l'on assiste à une nouvelle structuration de l'espace rural sur cet axe routier.

Comme on le sait, les mutations de l'espace sont généralement liées à l'implantation de grandes unités de production structurantes (usines, industries, etc) ou liées à la présence de grandes agglomérations ou de grands marchés. Ici, c'est plutôt la présence d'une nouvelle infrastructure (la route) qui constitue l'élément de structuration de l'espace.

En effet, le bitumage du tronçon routier Savè-Malanville, semble avoir donné un souffle nouveau aux activités agricoles et commerciales dans le secteur Tchaourou-N'Dali. Les transactions de produits agricoles surtout vivriers ont pris une dimension particulière. Les produits locaux, prioritairement destinés à nourrir les populations rurales font de plus en plus l'objet d'échange entre producteurs et consommateurs le long du tronçon.

R. LEBEAU (1986) dans son ouvrage parle de ce phénomène en ces termes : **«originellement destiné à assurer le ravitaillement de la population sur le plan local, le travail de la terre s'est transformé dans certaines régions du globe par suite de l'apparition de l'économie ouverte de la monnaie, de la notion de prix. L'agriculture y est devenue à un degré plus ou moins poussé, économie de spéculation orientée vers le marché et sensible à ses variations»**. En réalité, le tronçon Tchaourou-N'Dali est transformé littéralement en un espace commercial contribuant ainsi à résoudre les difficultés d'échange que l'on rencontre dans cette région.

Beaucoup de producteurs jadis évoluant dans l'arrière-pays de la voie s'y sont rapprochés pour assurer un meilleur écoulement de leurs produits. Une telle évolution n'est pas singulière au domaine étudié car, comme le souligne Pierre GEORGE, (1978) **«Le développement de l'économie marchande à la campagne en effet, impose au paysan des obligations spécifiques. Il lui faut être facilement relié aux centres de collectage des produits destinés à la vente. Cette liaison est d'autant plus impérieuse qu'il s'agit de produits périssables et dont les livraisons sont quotidiennes pendant toute l'année ou pendant une saison. L'habitat est attiré plus ou moins rapidement vers les gares ou vers les routes sinon les pertes de temps grèvent les frais d'exploitation»**. C'est presque à cette

forme d'adaptation que l'on assiste dans le secteur Tchaourou-N'Dali et particulièrement sur l'axe principal qui le traverse.

Toutefois, la particularité du phénomène tient ici à son caractère fortement atomisé où en lieu et place de véritables structures commerciales, genre marchés périodiques, on assiste plutôt à une multiplication des points de vente. L'ampleur de ceux-ci varie en fonction des saisons de produits agricoles et la taille des hameaux qui les abritent. On peut donc dire que la structuration de l'espace qui s'observe ici est singulière, du fait qu'il y a absence d'un élément dynamisant (Usines, Industries, Grands Marchés).

## II - PROBLEMATIQUE

Une telle situation soulève un certain nombre de questions que je me suis posées dans le cadre de ce travail.

- Quelle a été la place des aménagements infrastructuraux dans l'émergence des marchés dans ce secteur ?
- Quel est l'impact réel de ces marchés sur la nouvelle structuration de l'espace que l'on observe dans cette région ?

De façon spécifique, je me suis interrogée sur les raisons qui expliquent la prédominance des points de vente sur les anciens marchés du secteur. De même, j'ai cherché à savoir entre la colonisation agricole importante dans ce milieu et l'amélioration des infrastructures routières, lequel des deux éléments explique le mieux le dynamisme des activités agricoles de ce secteur.



Enfin, je me suis également intéressée à chercher l'impact qu'une telle mutation peut avoir sur les comportements socio-économiques des populations.

### **III - HYPOTHESE DE TRAVAIL**

Deux hypothèses sous-tendent mon travail à savoir :

1) Que la multiplication des établissements humains et des points de vente le long du secteur d'étude est liée à des changements d'ordre économique et démographique (migration de populations).

2) Que le bitumage de la voie a donné plus d'opportunités aux populations, leur permettant surtout une diversification des activités économiques qu'elles ont prioritairement orienté vers le développement des activités agricoles et le commerce de produits vivriers.

C'est à partir de ces hypothèses que la démarche méthodologique ci-après a été adoptée.

### **IV - METHODOLOGIE DE TRAVAIL**

J'ai opté pour une démarche d'analyse spatiale en prenant les activités commerciales, particulièrement les marchés et l'émergence des points de vente comme des éléments structurant de l'espace. J'ai de ce fait prioritairement axé les analyses sur les marchés et les points de vente à travers un certain nombre de paramètres et de variables préalablement définis. Il s'est agi de :

1) Des villages origines et la typologie des lieux d'échanges de produits agricoles dans ce secteur.

2) Je me suis ensuite intéressée au fonctionnement de ces lieux d'échange en insistant sur les variables comme : la périodicité des marchés, la nature des produits vendus, l'importance des acteurs qui fréquentent ces marchés, leur origine, l'importance des produits exposés et leurs prix sur le marché.

3) Le troisième élément est l'impact de ces activités débordantes sur la structuration de l'espace aux moyens des indicateurs : l'évolution de l'habitat, la pression foncière.

Tels sont les objectifs envisagés dans la réalisation de ce travail.

La démarche méthodologique comporte deux phases :

- la documentation bibliographique
- les enquêtes de terrain

## **1 - La documentation**

Concernant cette première phase, il a été question du point de la documentation existante et se rapportant au thème de recherche. A ce titre, j'ai consulté des ouvrages généraux, des thèses et mémoires, des rapports des articles et revues.

A cet effet, j'ai visité plusieurs bibliothèques ou centres de documentation, des ministères ou autres services compétents. Je pensais trouver une documentation fournie mais les ouvrages spécialisés traitant du thème dans la zone sont rares.

Enfin, je me suis également intéressée à chercher l'impact qu'une telle mutation peut avoir sur les comportements socio-économiques des populations.

### III - HYPOTHESE DE TRAVAIL

Deux hypothèses sous-tendent mon travail à savoir que :

1) La multiplication des établissements humains et des points de vente le long du secteur d'étude est liée à des changements d'ordre économique et démographique (migration de populations).

2) Le bitumage de la voie a donné plus d'opportunités aux populations, leur permettant surtout une diversification des activités économiques qu'elles ont prioritairement orienté vers le développement des activités agricoles et le commerce de produits vivriers.

C'est à partir de ces hypothèses que la démarche méthodologique ci-après a été adoptée.

### IV - METHODOLOGIE DE TRAVAIL

J'ai opté pour une démarche d'analyse spatiale en prenant les activités commerciales, particulièrement les marchés et l'émergence des points de vente comme des éléments structurant de l'espace. J'ai de ce fait prioritairement axé les analyses sur les marchés et les points de vente à travers un certain nombre de paramètres et de variables préalablement définis. Il s'est agi de :

1) Des villages origines et la typologie des lieux d'échanges de produits agricoles dans ce secteur.

Du 15 octobre au 31 octobre 1993 s'est déroulée la première étape. Elle est consacrée au dénombrement des différentes localités le long du réseau routier du secteur et aux exercices de pesée de produits agricoles. A l'issue de cette étape, j'ai fait une classification de ces localités (villes, villages, hameaux, fermes). Vingt sept localités ont été retenues pour l'enquête proprement dite à raison de neuf localités par Sous-Préfecture.

Dans le choix de mon échantillon j'ai tenu compte des anciennes et des nouvelles localités.

Dans chaque localité, j'ai eu des entretiens avec les paysans et les personnes âgées sur :

- les activités dominantes des populations
- la fondation des villages et hameaux, les lieux de provenance des habitations ainsi que les raisons de leur arrivée au bord des axes routiers;
- l'existence ou non des infrastructures sanitaires, scolaires, des pompes hydrauliques.

. Deuxième étape.

Elle s'est déroulée du 15 janvier au 15 mars 1994. Elle a été axée sur l'entretien avec les chefs de ménage. En effet, 120 ménages ont été choisis au hasard. Cet échantillon est constitué de la façon suivante :

- 25 ménages par village;
- 12 ménages par hameau;
- 3 ménages par ferme dans chacune des trois Sous-Préfectures du secteur d'étude.

Les informations recueillies se rapportent :

- à l'importance et la disponibilité des terres pour l'agriculture;
- aux méthodes de stockage de produits vivriers;
- à l'évolution des méthodes culturales justifiant aujourd'hui le développement de la production agricole;
- aux revenus et à la gestion de ceux-ci.

. Troisième étape.

Cette étape est caractérisée par l'enquête auprès des différents acteurs impliqués dans la commercialisation de produits agricoles (producteurs, commerçants, acheteurs et transporteurs). Cette enquête comporte deux temps correspondant à la période d'abondance de produits agricoles (Avril-Mai 1994) et la période de soudure Juin-Août 1994.

En effet, 14 marchés ont fait l'objet d'étude dans le secteur. Ils sont répartis comme suit :

- 6 marchés dans la Sous-Préfecture de Tchaourou;
- 2 marchés dans la circonscription urbaine de Parakou;
- 6 marchés dans la Sous-Préfecture de N'Dali.

Pour mieux couvrir ces marchés j'ai dû recourir à 6 enquêteurs répartis dans les différentes zones. De ce point de vue, j'ai constitué des échantillons qui varient de 25 à 55 personnes selon la taille des marchés. Chaque échantillon comporte :

- vendeurs (détaillants, grossistes, demi-grossistes);
- acheteurs ( au détail, en gros, collecteurs);
- transporteurs et autorités locales.

Les informations tirées sont relatives aux structures et caractéristiques des marchés, au mode de gestion, aux origines et effectifs des clientèles, aux flux entrant et sortant, au mécanisme de formation des prix et à la stratégie des acteurs dans la commercialisation.

. Quatrième étape (Septembre 1994)

Il s'agit d'une étude des habitations selon le type de matériaux utilisés :

- semi-définitifs (banco, ciment, feuilles de tôle ondulée etc...);
- précaires (banco, paille, bouse de vache).

Les enquêtes sont effectuées dans les localités de Tchatchou, Sirarou et N'Dali. La majorité des habitations y ont été examinées.

## **V - DIFFICULTES ET REMERCIEMENTS**

Je me dois de signaler que ce travail a connu quelques difficultés dans sa réalisation. Il faut noter la réticence des populations rurales à livrer des informations souhaitées et la rareté des documents spécifiques au thème dans le secteur. Malgré ces difficultés les recherches se sont déroulées dans de bonnes conditions grâce au concours de certaines personnes auxquelles je tiens à adresser mes vifs remerciements. Il s'agit de :

- tous les professeurs du département de géographie et d'aménagement du territoire qui ont contribué à ma formation.

- Messieurs Bio SEKO TABE, ALLOU Zakari Yacoubou, KORA SERO Yacoubou, Bio Goura SOULE pour leur contribution combien louable dans cette modeste oeuvre.

Je ne peux terminer sans adresser mes sincères remerciements à Monsieur KOUNI Akouma qui, en dépit de ses multiples tâches, a accepté de diriger ce travail. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde considération.

Enfin, respectueuse gratitude au **CODESRIA** pour l'aide financière qu'il m'a portée.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

# **INTRODUCTION GENERALE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Les Sous-Préfectures de Tchaourou, Parakou et N'Dali qui composent le secteur d'étude se situent dans la partie méridionale du département du Borgou. Elles couvrent une superficie de 11.445 km<sup>2</sup> soit 21,96 % du total département (52098 km<sup>2</sup>)<sup>1</sup>. La particularité de ce secteur est sa situation géographique dans le Bénin c'est-à-dire à mi-chemin entre le Sud et le Nord. C'est la région charnière où se développent les influences commerciales dont le rayonnement dépasse le simple cadre du territoire national. Le secteur se distingue des autres par un certain nombre de facteurs ou d'évènements dont les plus importants sont :

- la nature du climat qui est une sorte de transition entre les régimes subéquatorial régnant au Sud et le tropical sec régnant au Nord. La zone appartient donc au domaine climatique soudanien caractérisé par une alternance de saison pluvieuse et de saison sèche. Les pluies commencent en Mai et finissent vers le début du mois d'Octobre. Quant à la saison sèche, elle débute en Novembre et se termine en fin Avril. Les moyennes pluviométriques oscillent entre 1100 mm et 1500 mm. Les sols sont fortement influencés par les conditions climatiques et présentent une grande diversité. Ce sont les sols ferrugineux tropicaux à concrétion granito-gnessique mal drainés; ils sont favorables à toutes sortes de cultures. Pour ce qui concerne le paysage végétal, celui-ci appartient à la savane soudano-guinéenne et composé de forêt claire, de savane boisée et de savane arborée.

- La deuxième particularité tient au fait que ce secteur est devenu depuis le début des années "70" une zone d'accueil des populations soit dans le cadre de la colonisation agricole soit dans le cadre de la transhumance des éleveurs fulani. Le courant migratoire qui résulte de cet accueil a favorisé depuis lors un dynamisme des activités économiques et agricoles notamment.

---

<sup>1</sup> Superficie corrigée par l'institut géographique national.

C'est sur ces deux aspects singularisant la région que sont venus se greffer les récents aménagements des infrastructures routières.

En effet, ces trois Sous-Préfectures sont traversées par le principal axe routier du Bénin, l'axe Cotonou-Malanville (RNIE N°2) long de 730 km. Cette voie qui dessert également le Niger a connu des améliorations très sensibles ces dernières années reléguant au second plan les autres infrastructures, chemins de fer notamment. Ce développement nouveau a induit des transformations au niveau des activités économiques marquées par une débordante animation des marchés ruraux. Cette prolifération des marchés agricoles a eu un impact majeur sur nombre d'éléments : terroir villageois, habitat rural, environnement, conditions économiques bref un ensemble de mutations sur l'espace rural particularisant ce milieu par rapport à l'ensemble du Sud-Borgou.

L'objectif principal de ce travail est d'analyser l'impact du développement des marchés agricoles sur l'espace rural. Au delà de cette priorité, je me suis intéressée à d'autres objectifs spécifiques au thème tels que :

- L'impact des marchés sur le développement des activités économiques, agricoles et commerciales notamment.
- L'incidence que ces activités ont sur le revenu des paysans.
- Les modifications que ces activités apportent au paysage rural.

Pour ce faire j'organise le travail autour de trois centres d'intérêt :

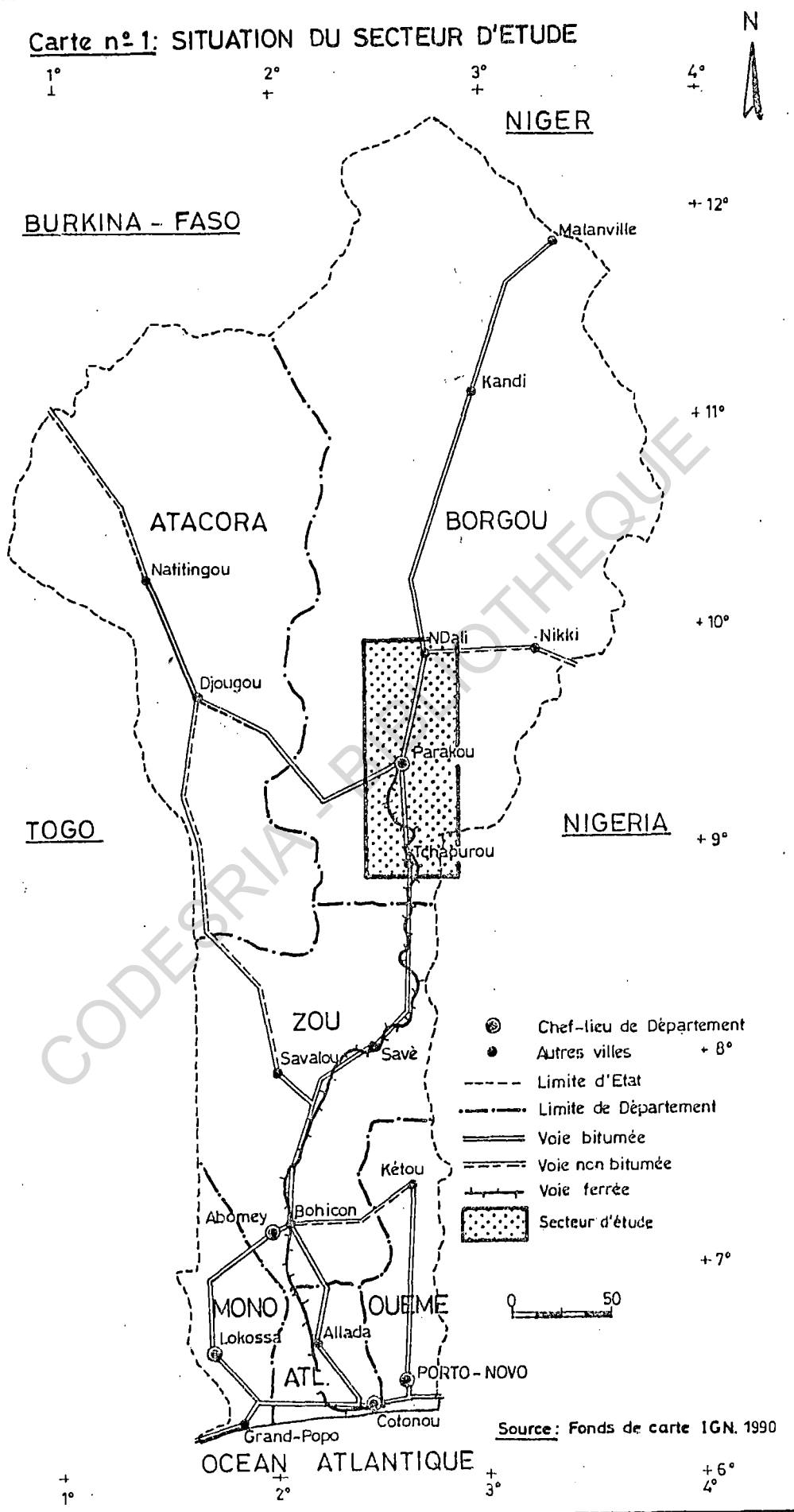
- la typologie et la dynamique des marchés : cette partie analyse l'historique des marchés ainsi que les facteurs de leur développement.

- le fonctionnement des marchés : traite de l'organisation interne, les stratégies d'intervention des acteurs et le rayonnement.

- marchés agricoles : les enjeux spatiaux et sociaux . Il s'agit ici des mutations subies par l'espace rural, les incidences socio-économiques des marchés et les perspectives d'avenir.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**Carte n° 1: SITUATION DU SECTEUR D'ETUDE**



## **PREMIERE PARTIE : LA TYPOLOGIE ET LA DYNAMIQUE DES MARCHES**

L'axe routier Tchaourou-N'Dali long de 115 km abrite actuellement un grand nombre de marchés de taille très variée. Lieux privilégiés d'intenses échanges, certains de ces marchés sont nés bien avant la période coloniale et ont connu une évolution notable. De nos jours on en distingue plusieurs types. En dehors des marchés urbains de Tchaourou, Parakou et N'Dali, on se trouve en présence des marchés ruraux et points de vente.

Dans cette partie, je me propose de faire l'historique des marchés et d'analyser les facteurs expliquant leur actuelle développement sur le tronçon Tchaourou N'Dali.

## **CHAPITRE 1 : LA TYPOLOGIE DES MARCHES**

La nécessité de se procurer des biens indispensables qu'ils ne peuvent produire ou d'avoir des revenus monétaires a conduit les hommes aux échanges. La localisation de ces lieux d'échange, les activités qu'on y menait, l'installation de certaines infrastructures traditionnelles expliquent l'existence de différentes catégories de marchés. Pour mieux appréhender ces dernières, un aperçu de mise en place des marchés s'avère nécessaire.

### **1.1. APERCU HISTORIQUE DE L'EVOLUTION DES MARCHES**

Le phénomène de marché compris comme lieu fixe d'échange entre acheteurs, vendeurs et intermédiaires n'est pas nouveau dans le Sud-Borgou.

En effet, au cours de la période précoloniale, le Sud-Borgou avait été le théâtre de transactions commerciales assez intenses. On distingue de ce point de vue plusieurs générations de marchés :

- les marchés issus des contacts entre différents groupes socio-culturels : les caravansérails;
- les marchés traditionnels;
- les marchés issus des infrastructures coloniales : les rails;
- les marchés d'apparition récente.

#### **1.1.1. Les marchés issus des contacts entre différents groupes socio-culturels**

Le Borgou était la région des razzias que faisait la classe sociale des Wasangari à l'endroit des étrangers et particulièrement les Peulh et les Gando. Ces groupes étaient victimes de nombreuses tracasseries. Ils supportaient les frais de

multiples manifestations donnant lieu aux cérémonies somptueuses qu'organisaient les Wasangari. Vu la constante insécurité qui y régnait, le Borgou était devenu une région impénétrable pour les voisins immédiats. Mais le développement de l'économie marchande obligea bien après les hésitations les songhaï et les Haoussa à pénétrer massivement le Borgou. Le mythe de monde fermé volait donc en éclat. C'est ainsi que le Borgou était devenu le point de passage du commerce caravanier qui reliait le Sahel et la zone forestière. Pendant la période précoloniale, ce commerce mettait plusieurs groupes socio-culturels en contact dans le Sud-Borgou : (Haoussa, Dendi, Songhaï, Baatombu).

En effet, les commerçants Haoussa fréquentaient les régions s'étendant du Nord du fleuve Niger jusqu'au désert du Sahara. Ils en rapportaient du sel qu'ils distribuaient dans la région de Nikki contre du beurre de karité, la moutarde locale. Les produits tirés du Borgou étaient proposés aux populations Zerma dans les salines nigériennes. A la longue, ceux-ci perçurent l'intérêt d'aller acheter directement ces épices au Borgou pour concurrencer les Haoussa. Des colporteurs prirent alors le chemin, chargés de barre de sel rouge et des pains de potasse.

De même les Haoussa introduisaient d'autres articles dans la région : chevaux, parures pour chevaux et pour femmes etc.

Pendant leur traversée, les caravaniers avaient des points d'escale qui constituaient des marchés qu'on appelait "wangara"<sup>2</sup>. Les cités qui abritaient ces marchés étaient des caravansérails. Il s'agissait de Nikki, Pèrèrè, Guinagourou, Tourou Djougou et Parakou notamment. Cette dernière ville fut le plus important caravansérail à l'époque.

---

<sup>2</sup> - Wangara : ce sont les quartiers commerçants où logeaient les caravaniers à leur arrivée

Les anciens ont relaté que ce premier trafic était limité à quelques produits dès sa naissance. Ceci reflétait par conséquent son caractère séculaire.

A ces marchés qui fonctionnaient dans le système du commerce caravanier, s'ajoutèrent ceux nés de la période coloniale et de l'ambition des autorités locales.

### **1.1.2. Les marchés traditionnels**

Ils sont nés dès la mise en place des principales chefferies dans le Borgou. En raison de la mauvaise réputation qu'avaient imprimée les razzias Wasangari au Borgou, les caractéristiques de l'échange marchand laissaient peu de chance au développement des marchés. L'examen de la population permettait de distinguer les ruraux et les oisifs. Ceux-ci vivaient au dépens des premiers et n'apportèrent guère l'espoir de voir surgir d'importants centres de trafic commercial dans le Borgou<sup>3</sup>. Cependant les marchés foisonnèrent. Selon l'ampleur et la caractéristique des activités, on distinguait deux catégories : les marchés locaux et les marchés régionaux.

#### **1.1.2.1. Les marchés locaux**

Ils devaient leur existence à l'influence du pouvoir politique en place pour garantir la sécurité des participants. La plupart d'entre eux étaient en retrait des pistes caravanières. C'est le cas des marchés de Tchaourou, Kika, Tamarou, Sirarou. Ceux qui suivaient la trace des caravaniers étaient au nombre de quatre dans le Sud-Borgou. Il s'agit de N'Dali, Bori, Guinagourou et Tourou. Quoiqu'il en

---

<sup>3</sup> -

A l'époque, le commerce était un déshonneur pour la société baatonu qui accordait un grand intérêt à d'autres valeurs socio-culturelles



soit, ces lieux d'échange brassaient les produits du cru. Les femmes contrôlaient l'essentiel de ce commerce local; seul un artisan, le forgeron, assurait lui même l'écoulement de sa production qui attirait une clientèle hétérogène. Ainsi il vendait aux roturiers les outils agricoles. Les nobles le sollicitaient pour la constitution de leur arsenal de guerre; les femmes Bariba et Fulani trouvaient chez lui toute la joaillerie dont elles se paraient. Les premières dépensaient moins car leurs articles n'exigeaient pas de grand travail que les secondes (les femmes Fulani). Le sens aigu de l'esthétique fulani rendait trop cher les lourds bracelets de cuivre ou d'alliage que portaient dames et jeunes filles.

Le forgeron devenait ainsi une véritable puissance économique avec une industrie très localisée.

Les Gando sont des spécialistes du tissage; Quant aux Peulh, ils fournissaient du lait.

Il faut remarquer que beaucoup d'hommes arrivaient aux marchés pour l'achat d'articles, le retrait des commandes de bandes de cotonnade ou pour des retrouvailles.

A l'instar des marchés ruraux actuels, les anciens marchés fonctionnaient selon une périodicité qui variait entre quatre et sept jours. Ils prirent très vite une ampleur accrue et entrèrent en relations avec les commerçants étrangers venus de loin.

### 1.1.2.2. Les marchés régionaux

Les marchés régionaux étaient issus des anciens points d'escale des caravaniers devenus d'importants centres de distribution de denrées. Les chefferies Bariba (Nikki, Pèrèrè, Parakou) qui abritaient ces marchés assuraient leur sécurité contre les incursions des razzias. Un système d'échange s'organisa aussitôt entre ces régions et les pays limitrophes du Borgou en l'occurrence les pays haoussa du Nord-Est du Nigéria et les Dendi du Niger.

Les produits tels que les tissus, les vêtements confectionnés (boubous, chapeaux), kola, oignons jonchaient les places. Les parures de chevaux venaient des forges des Haoussa. ceux-ci étaient en même temps les fournisseurs de chevaux aux Wasangari. Le trafic des esclaves existait aussi. Unique en son genre dans le pays bariba, ce trafic n'intéressait que la classe dirigeante qui échangeait ses prisonniers contre les chevaux et autres objets de luxe dans la chefferie de Nikki.

En effet, l'arrivée des marchands constituait une occasion intéressante pour les Wasangari. Ils laissèrent quelque répit aux Peulh et Gando pour grever d'impôts les propriétaires d'ânes lourdement chargés qui traversaient le pays.

Enfin, les marchés traditionnels ont permis aux Wasangari de s'enrichir à travers le trafic des esclaves notamment. Ce genre de trafic ne disparaîtra qu'à la veille du second conflit mondial, lorsque le rail fit son apparition dans le Borgou.

### 1.1.3. Les marchés nés des infrastructures coloniales : les rails

Cette catégorie de marchés est apparue dans la période coloniale à la faveur d'un certain nombre d'infrastructures de communication, le chemin de fer notamment. Le nombre des marchés est limité dans ce domaine car la longueur totale des rails traversant le secteur d'étude est de 55 km. Ce sont les marchés de Tchaourou et de Parakou.

Le marché de Tchaourou doit essentiellement sa naissance au fait que cette ville a été jusqu'en 1929 le terminus des chemins de fer Cotonou - Niamey. Cette rupture de charge avait en effet donné une impulsion au développement de la ville et permettait une animation marchande qui a donné naissance à un marché local. Ce marché a perdu quelque peu de son importance après le prolongement des rails à Parakou (terminus des chemins de fer).

Le marché dépôt à Parakou a connu une évolution similaire à celui de Tchaourou. Il doit son importance et son existence à sa présence à proximité de la gare ferroviaire.

A Tchatchou, c'est le point de vente de la gare OCBN qui retient l'attention. Il brasse les produits selon les saisons; igname, cossettes, maïs, mil etc...

Mais la réhabilitation des infrastructures routières ont donné naissance à une autre génération de marché grâce au concours d'un certain nombre de facteurs.

#### **1.1.4. Les marchés d'apparition récente**

Il s'agit ici de la quatrième catégorie de marché d'apparition relativement récente. Leur mise en place a commencé au cours des années 1970 consécutivement à trois phénomènes qui se sont développés dans la période :

- La colonisation agricole.
- La sédentarisation des Peulh transhumants.
- L'amélioration des infrastructures routières.

Cette dernière génération a connu un dynamisme particulier à la fin des années 1980. Ce dynamisme s'est traduit par l'apparition de nouvelles structures de vente qui confèrent aujourd'hui à la région une nouvelle dimension de place commerciale. Il en résulte plusieurs types de marchés dont les caractéristiques varient suivant les localités.

#### **1.2. LA CLASSIFICATION DES MARCHES ACTUELS**

Dans l'assertion géographique du terme, le marché désigne un lieu fixe et physique où se rencontrent périodiquement vendeurs et acheteurs, les intermédiaires dans certains cas. Ce lieu est connu de tous les acteurs et constitue le point fixe aux fins de troc, d'achat et de vente. Dans l'analyse des marchés, deux éléments intéressent particulièrement les géographes. Ce sont :

- La situation et le site du marché.
- Son rayonnement.

Ces deux éléments permettent d'apprécier la manière dont le marché polarise l'espace dans lequel il se trouve. Mais la géographie économique s'intéresse également aux modalités de vente : la vente en gros, le demi-gros et le détail, éléments qui permettent de situer les relations que ces lieux d'échanges entretiennent entre eux et d'établir des hiérarchies.

De façon générale la classification traditionnelle distingue trois types de marchés :

- Les marchés de collecte animés par les producteurs pour l'essentiel.
- Les marchés de regroupement situés dans les unités administratives secondaires et localisés le plus souvent dans les zones de production excédentaire.
- Les marchés terminaux de distribution et de consommation implantés dans les grandes agglomérations où prévalent toutes les modalités de transaction (vente en gros, demi-gros, détail).

Mais comme on peut le constater, cette classification est très générale pour prendre en compte des spécificités comme celles qu'on rencontre dans mon secteur d'étude. En effet, le fait marquant dans la région est que les marchés ne fonctionnent pas de la même manière tant du point de vue de leur permanence au cours de l'année que de la nature des produits qu'ils brassent. De ce fait, en tenant compte des critères tels que le lieu d'implantation, les acteurs intervenant dans les marchés et le fonctionnement des différentes places de commercialisation, on peut distinguer plusieurs catégories de marché sur l'axe Tchaourou-N'Dali. Ce sont :

- Les petits marchés locaux. A côté de ceux-ci les points de vente jouent un rôle très important en matière d'échange de produits agricoles.
- Les marchés ruraux
- Les marchés urbains.

### 1.2.1. Les points de vente

Ils sont les plus nombreux et se caractérisent par leur fonctionnement temporaire. Les plus importants de ces points de vente sont :

- Ceux spécialisés dans la fabrication et la vente du charbon de bois ou bois de chauffe. Aujourd'hui les marchés de bois connaissent un fonctionnement permanent. Ils sont les plus nombreux.

- Ceux spécialisés dans la commercialisation des produits vivriers (igname, cossettes d'igname, céréales etc) A ceux-là s'ajoutent les points de vente des mangues, des fromages, du miel. La photo n°1 indique un point de vente d'igname.

#### PHOTO N° 1 : UN POINT DE VENTE D'IGNAME



(Photo Koto Baké Avril 1994)

Au cours du mois d'Octobre 1993, j'ai pu recenser 19 points de vente le long du secteur d'étude. Ce sont de minuscules hameaux habités essentiellement par les

populations du département de l'Atacora : (Bètammaribè, Berba, Lokpa Yowa etc...) On y trouve aussi des Baatombù, des Gando et des Fulbé. Ces lieux de vente sont animés par les femmes des producteurs qui s'occupent de la vente du bois de chauffe, de l'igname, du fromage, des céréales etc. Les producteurs mêmes sont très rares, ils confient souvent leurs marchandises à leurs femmes ou enfants. Les autres acteurs des points de vente sont des usagers de la route, des femmes collectrices quittant les plus grandes agglomérations. Il faut remarquer que les points de vente les mieux structurés sont ceux des mangues car ils sont dans les fermes bien aménagées. D'autres points de vente connaissent une animation particulière du fait de la présence de plusieurs vendeurs et de la diversité des produits présentés. Le plus important de cette catégorie est celui situé à l'intersection des rails et de la route à l'entrée sud de Tchatchou. Au delà de ces lieux de vente, le secteur comprend d'autres marchés plus importants.

### **1.2.2. Les marchés ruraux**

A la différence des précédents, ces marchés sont implantés dans les villages et fonctionnent de façon continue. Ils sont officiellement connus et on en compte 29 dans le secteur. Leur animation est hebdomadaire contrairement aux marchés des centres urbains. Cette périodicité est issue de la tradition des caravanes qui arrivaient toutes les semaines et dont l'escale donnait lieu à des séances d'échange de produits. De nos jours, une telle périodicité avantage fort bien les commerçants car elle leur permet de faire le tour de l'ensemble des marchés d'une région au cours de la semaine. Ainsi, en prenant par exemple Tchaourou comme centre de rotation, son marché s'anime tous les dimanches. Un même commerçant peut visiter au cours de la semaine plusieurs marchés environnants comme celui de Tékparou qui s'anime les mercredis, Koubou s'anime les jeudis et Badékparou tous les lundis etc.

Les marchés ruraux sont fréquentés par les agriculteurs et leurs femmes qui apportent le surplus de leur production pour vendre. Mais l'on doit signaler que l'essentiel des transactions commerciales se déroule dans les champs, les maisons, les fermes. De ce fait, les produits agricoles n'occupent pas un espace assez étendu dans ces marchés. Désormais leur véritable fonction est multiple. Ce sont des lieux de brassage culturel et de vente de produits manufacturés parmi lesquels on peut citer la friperie, les produits en matière plastique, les pièces détachées de bicyclette de moto, les tissus imprimés etc. Parmi les animateurs les Peulh sont très nombreux, le marché est pour eux un lieu de rencontre, de fête, de distraction. Une petite minorité se livre à l'activité de vente. On peut donc dire qu'en plus de leur fonction commerciale, les marchés ruraux jouent un rôle social très important : brassage des peuples d'origine et de conditions différentes, monétarisation des milieux etc ...

L'influence de ces marchés ruraux dépasse souvent le cadre des Sous-Préfectures qui les abritent. Le tableau n°1 donne la localisation des marchés ruraux du secteur



**Tableau n°1:** Réseau de marchés ruraux du secteur d'étude.

Sous-Préfectures	N°	Localisation des marchés	Jour d'animation	Axes routiers
Tchaourou	1	Papané	Mercredi	Tchaourou-Parakou
	2	Worogui		"
	3	Guinirou	-	"
	4	Tékparou	Mercredi	"
	5	Gokaña	Vendredi	"
	6	Tchatchou	Dimanche	"
	7	Goro	Dimanche	Tchaourou-Bétérou
	8	Kennou-Kpannou	Jeudi	Tchatchou-Agramarou
	9	Koubou	Mardi	Tchaourou-Parakou
	10	Badéparou	Lundi	"
	11	Kika-zénon	Jeudi	Parakou-Kika
	12	Kika-tégui	Mercredi	"
Parakou	13	Tourou	Dimanche	Parakou-Bétérou
	14	Bakpérou	Mercredi	Tchaourou-Parakou
	15	Amawignon	-	Parakou-N'Dali
	16	Dokparou	-	"
	17	Guéma	-	"
N'Dali	18	Ouénou	Dimanche	N'Dali-Bori
	19	Komiguéa	Jeudi	Parakou-N'Dali
	20	Boko	Vendredi	"
	21	Bassen-Kparou	Lundi	"
	22	Maréborou	Mercredi	"
	23	Gomez-kparou	Lundi	"
	24	Sirarou	Dimanche	"
	25	Kakara	Mardi	"
	26	Bahoun-kpo	Mercredi	"
	27	Warikpa	-	"
	28	Tamarou	Lundi	"
	29	Gbé gourou	Mercredi	Parakou-Guinagourou

**Source :** Résultats d'enquête 1994.

**NB :** Les localités dont les jours de marché ne sont pas indiqués et qui sont marqués par un tiret n'ont pas encore un jour fixe reconnu comme véritable jour d'animation. Ce sont des points de vente qui sont entrain de se métamorphoser en marchés périodiques.

### 1.2.3. Les marchés urbains

Ce sont des marchés des centres urbains du secteur. Plus étendus que les marchés ruraux, ils sont localisés dans les villes d'habitude chefs-lieux de circonscriptions administratives. Sont considérées comme villes, les circonscriptions urbaines de plein exercice et les chefs-lieux de Sous-Préfecture dont les communes urbaines abritent 10.000 habitants.

En effet, les marchés urbains se distinguent des deux premières catégories de marchés par un certain nombre d'éléments ou de critères. A la différence des marchés ruraux et les points de vente hormis ceux de produits fruitiers, ils se singularisent par le caractère définitif des matériaux de leurs infrastructures. Ils abritent des entrepôts, connaissent un fonctionnement continu même si leur foire maximale est périodique comme dans les marchés ruraux. Le nombre des acteurs y est beaucoup plus important. Dans le secteur, on en compte trois : Tchaourou, Parakou et N'Dali. Au grand marché "en commun" de Parakou, se greffent trois autres petits marchés. Il s'agit de ceux de Gah, Dépôt et Guèma. Le nombre assez élevé d'entrepôts que la ville de Parakou abrite témoigne de l'importance des transactions commerciales qui s'y opèrent. Le tableau n°2 montre quelques magasins d'entreposage de produits vivriers.

**Tableau n°2** : Exemple de quelques magasins privés d'entreposage de produits vivriers dans le centre de Parakou.

Dénomination	Aires d'occupation	Qualité du bâti	Nature de produits	Gestionnaires
Magasin n°1 Agba-Agba	35,56 m <sup>2</sup>	Matériaux définitifs	Céréales en sac	SOULE (mécanicien)
Magasin n°2 Agba-Agba	32,20 m <sup>2</sup>	Matériaux définitifs	Céréales en sac cossettes d'igname et de manioc	KADICA Osséni
Magasin parapé	36,14 m <sup>2</sup>	Matériaux définitifs	Céréales tubercules d'ignames	AZIA PARAPE
Grand magasin central	122,2 m <sup>2</sup>	Matériaux définitifs	Céréales tubercules d'ignames	FOUNGNON Jean
-	148 m <sup>2</sup>	Matériaux définitifs	Céréales tubercules d'ignames	TOUKOUBOU et KIMBA
-	26,04 m <sup>2</sup>	Matériaux définitifs	Céréales	MOUSSA

**Source** : Résultats d'enquête 1994.

Le tableau ci-dessus indique les plus importants magasins de la ville de Parakou. Les produits stockés sont essentiellement vivriers. A côté de ces magasins, il existe d'autres moins grands dans les petits marchés tels que Dépôt, Gah etc. En outre, chaque commerçant qu'il soit grossiste, demi-grossiste ou détaillant possède dans sa maison un petit magasin de stockage de produits vivriers.

En résumé, les marchés sont des lieux d'échange où se rencontrent divers acteurs : vendeurs, acheteurs, intermédiaires. Ils sont nés depuis la période précoloniale et se sont métamorphosés progressivement. De ce fait, l'on compte aujourd'hui plusieurs catégories de marchés dans la région.

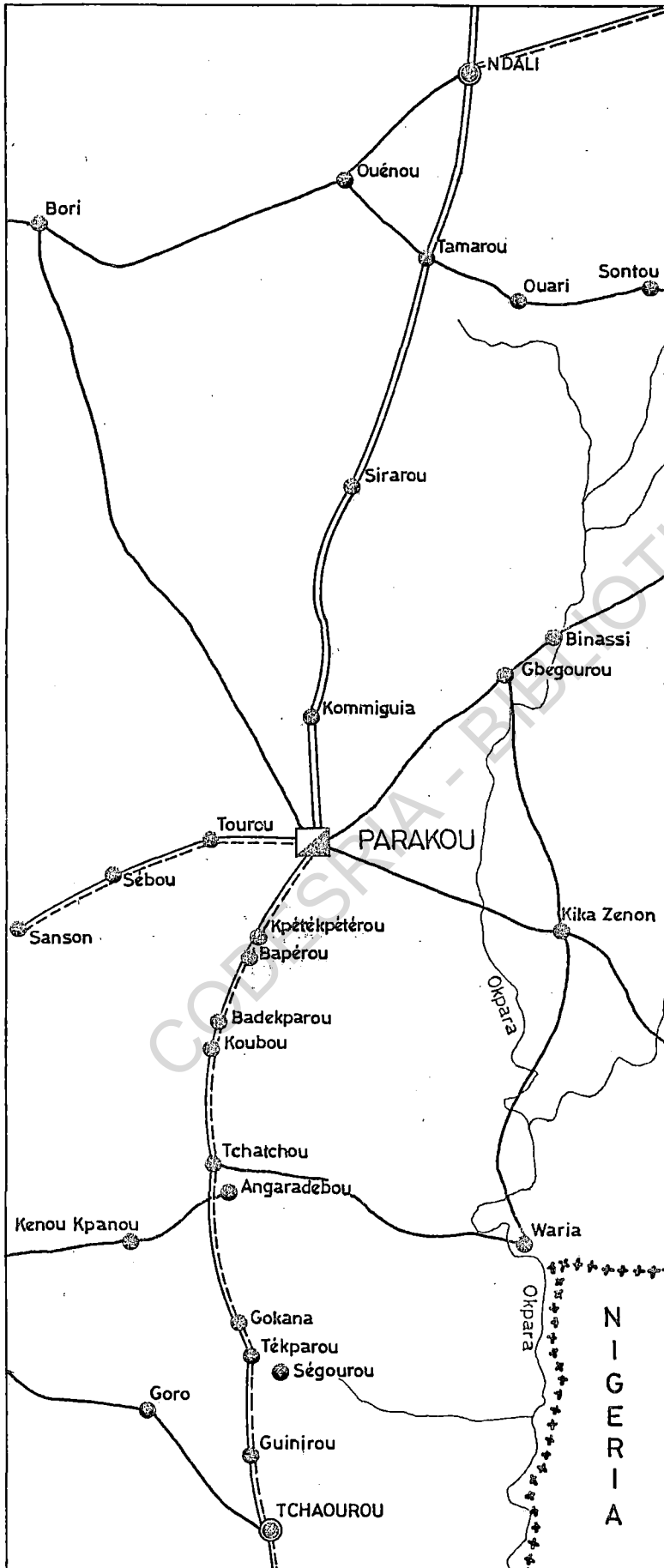
## **CHAPITRE 2 : LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA POUSSEE DES MARCHES**

Au début des années 1980, l'axe routier Tchaourou-N'Dali a connu une impressionnante poussée de marchés du point de vue de leur nombre ainsi que de la taille. Ces différentes places de commercialisation se singularisent par l'importance et la diversification des flux de marchandises qu'elles brassent. Mon analyse portera sur les principaux éléments ayant contribué à la multiplication de ces marchés.







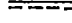

### **2.1. LA COLONISATION AGRICOLE ET SON IMPACT DANS L'ESSOR DES MARCHES**

Caractérisé par sa situation médiane dans le Bénin, c'est-à-dire à mi-chemin entre le sud et le nord, le secteur Tchaourou-N'Dali est devenu à la fin des années 1960 une zone d'accueil des populations soit dans le cadre de la colonisation agricole soit dans celui de la transhumance fulani. Trois courants migratoires ont affecté la région. Avant ces événements le nombre d'établissements humains était limité (cf carte n°2). Cette partie est consacrée à l'analyse de l'importante migration de populations ainsi qu'à ses implications dans le milieu.

LOCALISATION DES ETABLISSEMENTS HUMAINS  
SUR L'AXE TCHAOUROU - NDALI EN 1975.



LEGENDE

-  Chef-lieu de Département
-  Chef-lieu de Sous-Préfecture
-  Autres localités
-  Limite d'Etat
-  Voie principale bitumée
-  Voie principale non bitumée
-  Piste
-  Cours d'eau

0 10 20 km

### 2.1.1. Nature et importance du mouvement de colonisation

Du point de vue de la nature, le mouvement revêt trois formes :

- L'arrivée des populations du département de l'Atacora et accessoirement du Mono.
- Le rapprochement des autochtones vers les axes routiers.
- La descente des Fulbé sous forme de transhumance.

La première forme est relative à l'installation des populations du département de l'Atacora (nord ouest du Bénin) qui ont fui leur milieu à cause des conditions naturelles difficiles. Il s'agit surtout de l'insuffisance et la pauvreté des sols en raison du relief accidenté de la région.

Plusieurs groupes socio-culturels sont impliqués dans ce mouvement. Ce sont: les Lokpa , les Bètammaribè, les Yowa respectivement originaires de Ouaké, Boukoumbé et Djougou. Ils sont arrivés par vagues successives à la quête du bien être social ou d'un travail rémunérateur. A ce groupe s'ajouta celui des Adja et des Idaca venus respectivement du Mono et de la région de Dassa-zoumé.

En effet, le mouvement migratoire a une origine plus ou moins lointaine mais l'année 1969 semble marquer le début de son intensification. Selon certains auteurs, le phénomène s'est concrétisé dans la région de Tchaourou par la naissance de quelques fermes qui sont devenues aujourd'hui de véritables villages de colons-agricoles.

En dehors des Adja qui colonisent les terres à proximité du fleuve Okpara la plupart des jeunes gens s'installent le long de la route Tchaourou-N'Dali. Dans un

premier temps, ils ont été employés comme ouvriers agricoles dans les champs des autochtones avant de s'installer à leur propre compte. Ainsi, ils sont devenus de nos jours, de véritables agriculteurs dans le secteur d'étude.

La deuxième forme concerne les populations autochtones de l'arrière pays qui sont venues s'installer au bord de l'axe routier. On note ici deux aspects : il y a d'abord des autochtones qui avaient été contraints par les autorités administratives à se regrouper à proximité de l'axe vers les années 1963. Ensuite il y a ceux qui ont abandonné volontairement leur site originel pour se rapprocher de la route.

La troisième forme est liée à la sédentarisation des Fulbé qui ont fui la sécheresse du Sahel pour le Sud-Borgou. Selon certaines informations, l'effectif des Fulbé s'est accru avec la sédentarisation des transhumants du Niger et du nord du Nigéria dans les années 1970 - 1973. C'était le moment où la sécheresse du Sahel atteignit son maximum d'intensité. Ces éleveurs se sont installés dans le secteur à cause des conditions favorables du milieu physique qui pour eux, représentent un intérêt particulier (végétation abondante, présence de cours d'eau tenant lieu d'abreuvoir des animaux). Aujourd'hui, les proportions des Fulbé sont particulièrement grandes dans les Sous-Préfectures de Tchaourou et de N'Dali.

A l'instar des émigrants de l'Atacora, la date d'implantation du fonds autochtone de Fulbé n'est pas connue de façon précise. Pour le cas spécifique de la Sous-Préfecture de Tchaourou, l'installation des Peulh s'est faite en même temps que la poussée des Baatombu dans cette région.

En définitive, la colonisation agricole a atteint une dimension impressionnante. Les migrations temporaires au départ, deviennent définitives. D'un

volume modeste au début de l'année 1970, les foyers de colons agricoles ont connu une augmentation de leur nombre et de leurs populations. (cf tableau n°3)

**Tableau n° 3 : Evolution des colons agricoles dans le secteur Tchaourou-NDali entre 1979 et 1992.**

Sous-Préfectures	Tchaourou			Parakou			N'Dali		
	1979	1992	Taux moyen d'accroissement	1979	1992	Taux moyen d'accroissement	1979	1992	Taux moyen d'accroissement
Groupes socio-culturels									
Colons agricoles	12988	28716	6,29%	6732	18399	8,04%	6976	14578	5,83%
Population totale	34852	66382	5%	60915	103577	4,16%	26490	45334	4,21%

Source : RGPH1 et RGPH2 (1979,1992) plus résultats d'enquête

Le tableau montre l'évolution des colons agricoles dans le secteur d'étude. Comme je l'ai déjà souligné, les colons agricoles sont constitués de plusieurs groupe socio-culturels qui ont émigré dans le secteur (populations de l'Atacora, Peulh, Adja). J'ai considéré les deux périodes (1979 - 1992) car c'est à ce niveau que j'ai des informations relativement fiables. En effet, l'année 1979 marque le point culminant de la migration dans le secteur. Il y a aussi eu un recensement générale de la population et de l'habitat qui renseigne sur les effectifs totaux des populations. En conséquence, l'année 1979 me permet de comparer l'évolution des colons agricoles par rapport à l'année 1992, date du dernier recensement. De plus, l'année 1992 est relativement récente.

En observant le tableau, on constate que les effectifs de colons ont plus que doublé partout. Ce qui donne des taux d'accroissement assez édifiants. Ils sont plus élevés par rapport à ceux de l'ensemble des populations des trois Sous-Préfectures. A



Tchaourou l'évolution des colons agricoles donne un taux d'accroissement moyen annuel de 6,29% au cours des deux périodes (1979 -1992) tandis que celui de la population totale est d'environ 5%. A Parakou, les taux moyens annuels représentent respectivement 8% et 4,16%. Enfin, à N'Dali, les taux sont de 5,83% pour les colons agricoles et 4,21% pour la population totale. Dans tout le secteur, les taux d'accroissement moyens annuels des colons agricoles dépassent les 5% en 13 ans. Ce qui est assez important. De même, ces taux dépassent ceux des populations totales. Ceci montre le dynamisme démographique de ces migrants dans le secteur. Ainsi l'augmentation rapide des colons agricoles donna une impulsion à la production agricole.

### **2.1.2. La colonisation agricole et le développement de activités agricoles**

L'agriculture est pratiquée par une main d'oeuvre abondante composée d'autochtones et de colons agricoles. Il est important de mettre en relief dans ce paragraphe la part de ces derniers dans la main d'oeuvre ainsi que l'importance des productions agricoles.

Dans le secteur étudié, l'épanouissement des activités de production agricole est tributaire du dynamisme de la population qui y prend part. Cette population constitue des actifs agricoles. Sont donc appelés actifs agricoles les personnes de 10 ans au moins qui participent d'une manière quelconque aux travaux champêtres.

Le tableau n°4 ci-après indique le poids des colons agricoles dans la population active agricole entre 1979 et 1992. Pour ce faire, je me suis intéressée aux Sous-Préfectures de Tchaourou et N'Dali à cause de l'importance des activités agricoles qui s'y déroulent.

**Tableau n°4 : Le poids des colons agricoles dans la population active agricole entre 1979 et 1992 (Sous-Préfectures de Tchaourou et N'Dali<sup>1</sup>)**

ANNEES SECTEURS	1979			1992		
	Actifs agricoles	Colons agricoles	Proport.	Actifs agricoles	Colons agricoles	Proportion
Tchaourou	21341	12988	63,85%	29571	28716	97,10%
N'Dali	14011	6976	43,78%	21057	14578	63,23%

Source : Résultat d'enquête (1994)

L'analyse du tableau montre que les colons agricoles représentent une très forte proportion dans les actifs agricoles. Cela est dû au fait que généralement ce sont des jeunes gens qui se déplacent; et l'activité essentielle des immigrants dans cette région est l'agriculture. De plus j'ai minimisé l'effectif des enfants de moins de dix ans par manque de données statistiques.

Dans la population active agricole, les colons agricoles constituent des proportions de 63,85% en 1979 et 97,10% en 1992 dans la Sous-Préfecture de Tchaourou. Par contre à N'Dali, les proportions sont successivement de 43,78% et 63,23% au cours des deux périodes. Ceci montre l'importance de ces migrants dans la pratique des activités agricoles.

En considérant les tableaux n°21 et 22 de productions agricoles dans les deux secteurs en annexe, on constate une évolution progressive entre 1979 et 1992. Par rapport à cette évolution, il serait indispensable de voir si les productions permettent de dégager un excédent agricole après la consommation des populations. Pour ce faire, je calcule les taux d'accroissement moyens annuels de production des principales cultures des années 1979 et 1992. Ces cultures se résument aux maïs, sorgho,

<sup>1</sup> je n'ai pas pris en compte la circonscription urbaine de Parakou parce que les activités agricoles sont relativement moins développées dans cette ville. Elle reçoit son approvisionnement en produits vivriers de plusieurs régions.

ignames et manioc dans les secteurs de Tchaourou et N'Dali. La comparaison des taux d'accroissement moyens annuels des productions totales avec ceux des populations permettra de savoir s'il existe un surplus agricole. Le tableau n°5 indique donc les taux d'accroissement moyens de la production agricole dans chaque secteur.

**Tableau n° 5 :            Accroissement des principales productions agricoles entre 1979 et 1992 dans les secteurs de Tchaourou et de N'Dali (unité en pourcentage)**

CAMPAGNES AGRICOLES	TCHAOUROU		N'DALI	
	Production	Taux moyen	Production	Taux moyen
1979	21688	11,39%	14094	11%
1992	88220		55015	

Source : CARDER-Borgou (DSEI), (1994)

Pour calculer les taux d'accroissement moyens dans ce tableau, les tonnages des principales productions des années 1979 et 1992 ont été cumulés dans chaque secteur. Le taux d'accroissement moyen des productions agricoles entre 1979 et 1992 est de 11,39% à Tchaourou et 11% à N'Dali. Le tableau n°6 permettra de comparer ces taux avec ceux des populations totales.

**Tableau n°6 :            Comparaison des taux d'accroissement cumulés des principales cultures à ceux des populations totales**

ANNEES	TCHAOUROU		N'DALI	
	Production agricole	Population totale	Production agricole	Population totale
1979	11,39%	5%	11%	4,21%
1992				

Source : CARDER-BORGOU, RGPH1, RGPH2.

La comparaison des taux montre que dans les deux secteurs, l'augmentation des productions agricoles l'emporte sur celle des populations. A Tchaourou la production a accru à un taux moyen de 11,39% durant une période de 13 ans. Dans le même temps la population n'a augmenté que de 5%. A N'Dali les taux sont respectivement de 11% et 4,21%. Il ressort de cette analyse que la production agricole augmente à des taux beaucoup plus élevés que ceux des populations. Ce qui permet de dire qu'il existe un excédent agricole par rapport à la consommation des populations.

En résumé, les fortes proportions des colons agricoles dans la population active agricole a joué un rôle déterminant dans l'évolution des productions agricoles. le surplus agricole qui semble se dégager peut être vendu. Ce qui aboutit à la poussée des marchés sur le tronçon.

### **2.1.3. La poussée des marchés de colons agricoles**

La création des points de vente est due à des facteurs connus de façon certaine.

On note d'abord le grand nombre des immigrants aux activités essentiellement basées sur la production agricole. A cela s'ajoutent les conditions favorables du milieu physique. Par conséquent, la production fournit un surplus agricole commercialisable. Cet excédent a donné une impulsion aux activités commerciales en dynamisant les anciens marchés d'une part et en suscitant l'émergence des points de vente le long de l'axe d'autre part.

Ainsi, la nécessité d'obtenir les revenus monétaires pousse de plus en plus les colons au commerce de produits agricoles. Au nombre des points de vente qu'ils ont créés et animés, on peut citer : Dononrou, Koumakparou, Kodjokparou, Yèkènkparou, Sombukparou, Yougougoukparou, Borouko, Zouboubani et d'autres petites localités sans nom. Ces lieux de vente sont venus compléter la chaîne de places d'échange existant dans la région ( cf. Carte n°3).

Au regard de ce qui précède, il faut dire que la colonisation a eu un impact majeur sur la multiplication des marchés de produits agricoles. Au delà, d'autres déterminants sont non négligeables.

## **2.2. LES RETOMBÉES DES INFRASTRUCTURES ET LA MULTIPLICATION DES POINTS DE VENTE**

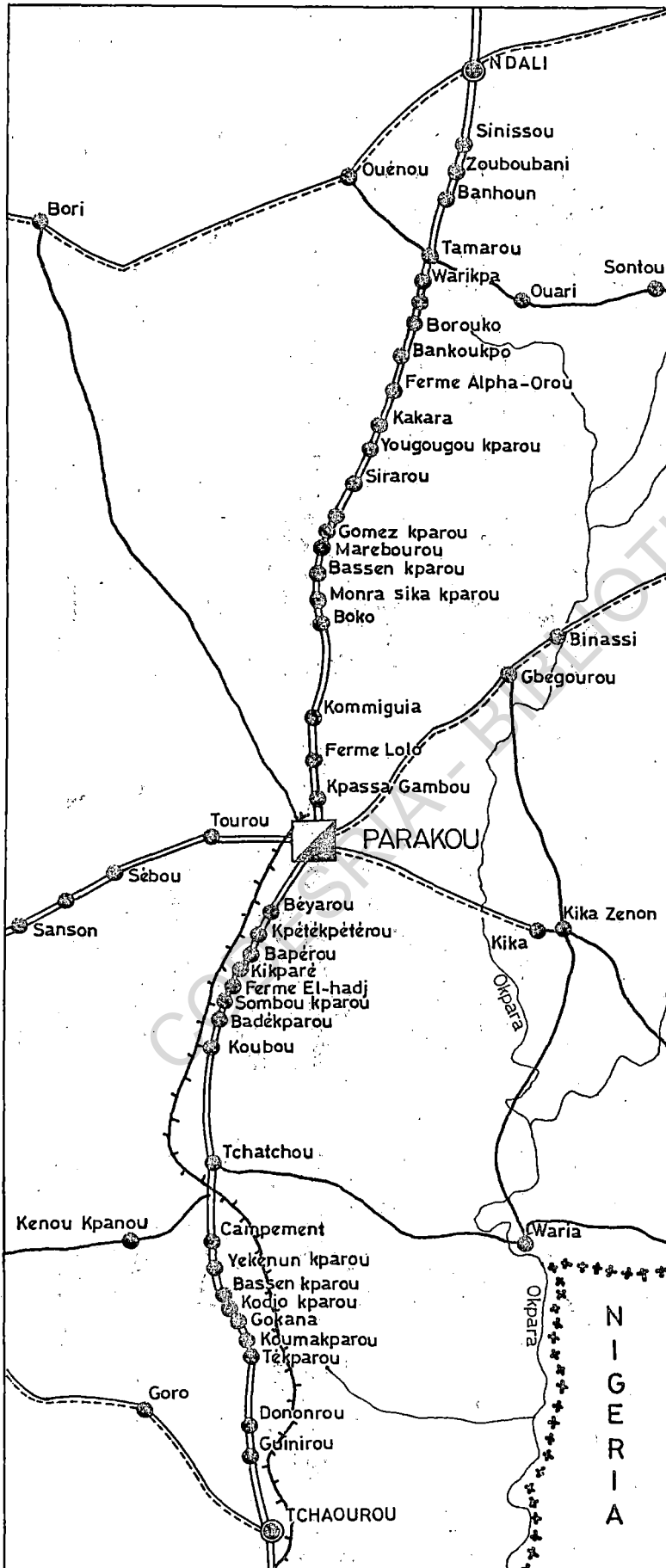
Dans cette sous-partie, j'insiste sur le rôle déterminant des infrastructures de transport dans l'émergence et l'épanouissement des places d'échange. Il existe, en effet, deux types d'infrastructures, ce sont :

- . Le chemin de fer qui a donné une animation marchande aux gares.
- . Les routes et leur modernisation qui ont favorisé la multiplication des points de vente suivie d'un développement des anciens marchés.

### **2.2.1. Le cas des rails**

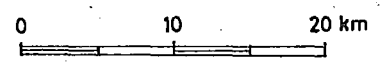
Le tracé de la ligne Cotonou-Parakou a commencé dans les années 1900 pour prendre fin en 1936. Tchaourou est demeuré le terminus du chemin de fer jusqu'en 1929. C'est à cette date que les travaux de prolongation des rails ont

LOCALISATION DES ETABLISSEMENTS HUMAINS SUR L'AXE TCHAOUROU-NDALI EN 1995



LEGENDE

- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Autres localités
- Limite d'Etat
- Voie principale bitumée
- Voie principale non bitumée
- Piste
- Cours d'eau



Source: Le Bénin. IGN. 1990 et enquêtes de terrain

commencé pour atteindre Parakou. Cette ville a eu sa gare et ses entrepôts en 1936. Depuis lors, le chemin de fer est le moyen de transport le plus efficace face à l'état défectueux des voies routières. Dans cette optique, toutes les gares donnent lieu à des activités d'échange de produits au moment d'un arrêt de train. Les vendeurs viennent présenter aux voyageurs des marchandises diverses : ignames, fruits, produits laitiers, plats cuisinés, condiments etc... A certaines gares, il n'est pas rare de voir les espaces réservés au bois et charbon de bois.

En effet, le rail traverse le secteur d'étude sur une distance de 55 km c'est à dire le tronçon Tchaourou-Parakou. Celui-ci a donné naissance à trois points de vente. Ce sont les gares de Tchaourou, Tchatchou et Parakou. Ce qui attire le plus l'attention est que ces lieux de vente fonctionnent indépendamment de l'animation des marchés locaux des agglomérations correspondantes. Les séances d'animation au niveau des gares continuent toujours mais elles ont perdu quelque peu de leur importance avec les aménagements de la voie routière Savè-Malanville.

### **2.2.2. L'amélioration des infrastructures routières**

Il est question d'analyser dans ce paragraphe l'impact de la modernisation des voies routières sur l'implantation des lieux de vente.

A l'instar du chemin de fer, le tracé de la voie routière date de la période coloniale. Elle était dans un premier temps en terre de barre et jouait toutefois un grand rôle dans le cadre de "l'opération hirondelle". Celle-ci consistait à acheminer les marchandises du port de Cotonou jusqu'à Parakou, puis de les envoyer ensuite vers le Niger par voie routière.

Afin d'améliorer les conditions de transport des personnes et des biens, la route en terre de barre a été bitumée pour la première fois en 1956. L'année 1958 fut la fin des travaux. Ce qui permettait à l'époque de convoier facilement des marchandises de Parakou au Niger. Le bitumage de l'axe Parakou-Malanville favorisait les activités commerciales. De ce fait, quelques années après les indépendances, le gouvernement d'alors avait obligé les populations de l'arrière-pays de l'axe à s'y rapprocher. Il s'agit des villages de Badékarou, Bakpérou, Dokparou Amawignon, Guèma, Komiguéa. La route était devenue pour les populations de l'intérieur une opportunité pour s'épanouir et développer leurs activités économiques. Ceci s'est concrétisé par le déplacement d'autres populations ayant quitté volontairement leur site originel pour s'installer au bord de l'axe. Cette rubrique comporte les localités de Banhoukpo, Warikpa sur le tronçon Parakou-N'Dali.

Au cours des 20 dernières années, l'axe Parakou-Malanville a connu des améliorations sensibles. Ainsi, de 1975 à 1977 il a été reconstruit et élargi de 3 à 6 m par l'entreprise "GTE" (grands travaux de l'est). Le trafic est devenu plus dense. La vitesse moyenne des véhicules passe de 60km/h à 100km/h. Dès lors, la route occupe une place de choix en matière de collecte, de transport et de distribution des produits agricoles. C'est pourquoi l'on constate aussi un développement des anciens marchés.

Quelques années plus tard c'est-à-dire de 1989 à 1992, cette route a été réhabilitée. La chaussée a été reconstruite en béton bitumé. Ce qui a accru sa résistance.

Par ailleurs, l'axe Savè-Parakou couvrant le tronçon Tchaourou-Parakou de son secteur a été construit en 1985 - 1990. La circulation routière s'en trouve ainsi



dynamisée. Au total, l'amélioration des infrastructures a relégué le rôle du rail au second plan en ce qui concerne la commercialisation de produits agricoles. Cette situation débouche sur la multiplication des points de vente.

### **2.2.3. La multiplication des points de vente**

Les réaménagements successifs des infrastructures de communication offrent de plus en plus aux populations un important marché d'écoulement de leurs marchandises. Ainsi, aux points de vente créés par les colons agricoles, s'ajoutent ceux des autochtones et autres étrangers. Ils ont implanté fermes de mangues et hameaux au bord de la route. Ce sont : Bassen-kparou1 (au sud de Parakou), Campement, ferme El-Hadj Discadam, ferme Lolo, Monra sika-kparou, ferme El-Hadj Gnankpè. Bassen-kparou2 (au nord de Parakou) Gomez-kparou, ferme Alfa Orou, Sinisson, point de vente de la farine de manioc (près de N'Dali). Il faut remarquer que les lieux de vente ne possèdent pas de noms propres. On les identifie par les noms de leur propriétaire ou fondateur.

Au terme de cette première partie, on remarque une dynamique particulière des marchés dans le Sud-Borgou et singulièrement sur l'axe Tchaourou-N'Dali. C'est le résultat de la conjugaison de deux facteurs qui se sont révélés complémentaires : la colonisation agricole et l'amélioration des infrastructures routières. Avant de passer à l'étude de la restructuration de l'espace, il importe d'analyser le fonctionnement des marchés.

## **DEUXIEME PARTIE : LE FONCTIONNEMENT DES MARCHES**

Comme je l'ai montré dans la première partie, il existe dans la zone d'étude plusieurs catégories de marchés installés à différentes étapes de l'histoire et sous l'impulsion de facteurs multiples. Je m'intéresse dans cette seconde partie à leur fonctionnement à l'analyse de leur organisation interne, des acteurs, leurs stratégies d'intervention ainsi que le rayonnement des places de commercialisation c'est-à-dire l'importance des flux et leur direction.

## **CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION INTERNE DES MARCHES**

Je présente dans ce chapitre deux aspects essentiels de l'organisation des marchés : la structure des places commerciales et les structures institutionnelles chargées de leur gestion.

### **3.1. LES STRUCTURES ET LES CARACTERISTIQUES DES MARCHES**

En tant que lieux privilégiés d'échange, les marchés du secteur revêtent des formes peu organisées. Leurs caractéristiques sont tributaires du cadre de leur implantation.

#### **3.1.1. Les formes d'organisation des marchés**

La manière dont les acteurs et les infrastructures sont disposés sur les marchés traduit leurs formes d'organisation. De ce point de vue il existe généralement :

- les marchés-rues qui présentent une forme étirée le long de la route;
- les marchés circulaires qui ont un noyau central d'activité de vente autour duquel s'organisent toutes les autres;
- les marchés pêle-mêle, ici il n'existe pas un ordre particulier quant à la disposition des personnes et des biens;
- les marchés en damier où l'on observe une disposition en carrés contigus des acteurs et de leurs marchandises sur les marchés. Cette forme d'organisation est remarquable dans les grands marchés bien construits.

Au delà de ces généralités, les marchés s'organisent dans la zone d'étude en secteurs de produits : secteurs de céréales, tubercules , friperie, plats cuisinés, produits cosmétiques, pièces détachées etc. On distingue deux formes de marchés dans la région : les marchés circulaires et les marchés à organisation interne éparse. Il est donc important de les présenter cas par cas.

#### 3.1.1.1. Les marchés circulaires

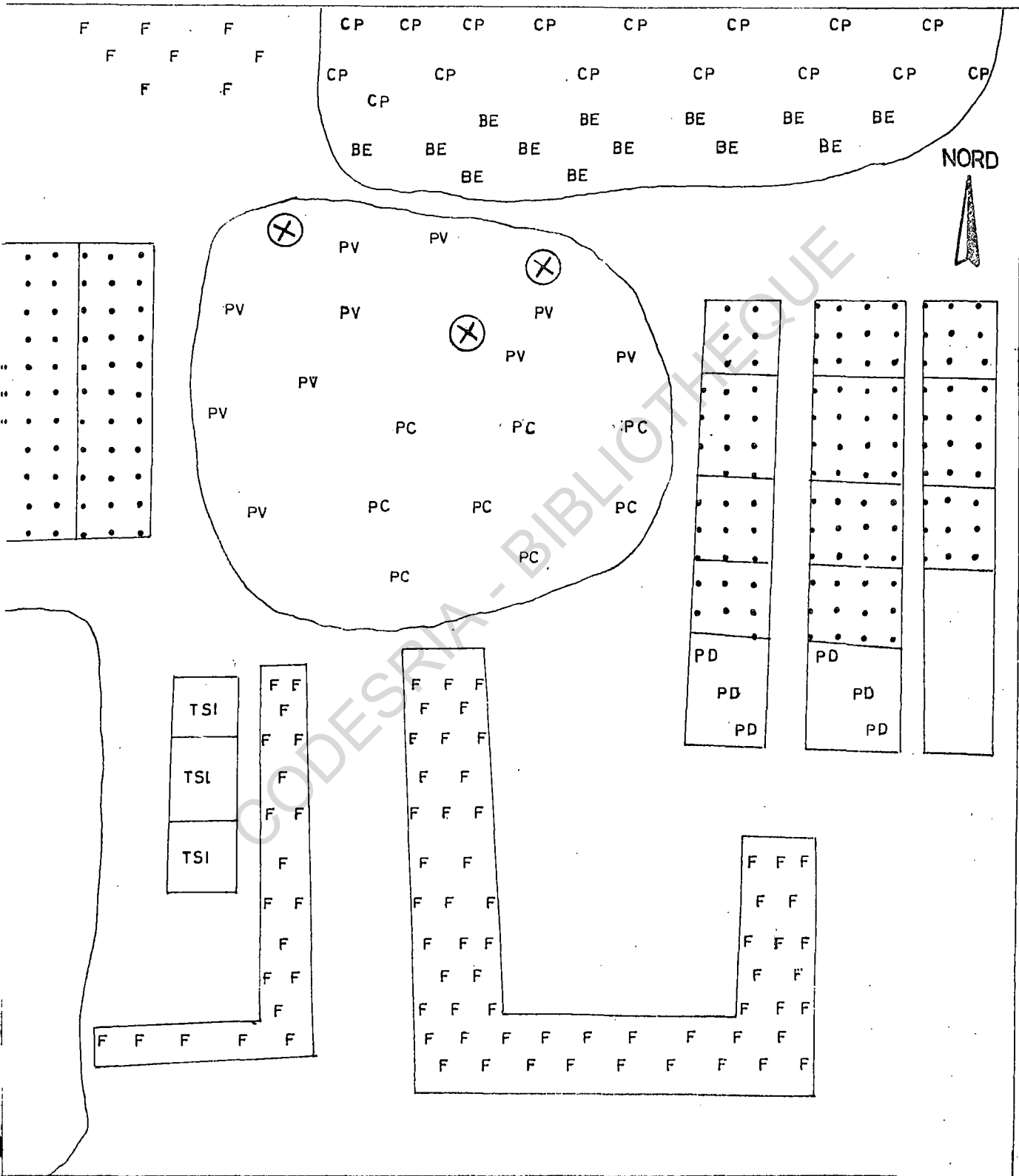
A l'observation, ces marchés sont de forme rectangulaire. C'est particulièrement la disposition des vendeurs qui explique le caractère circulaire de leur structure.

Les marchés sont situés soit à l'Est soit à l'Ouest de la route Tchaourou-N'Dali. Ils présentent à leur centre des vendeurs de produits vivriers (igname, sorgho, maïs, beurre de karité, condiments, épices plats cuisinés etc...). Autour de ces vendeurs, gravitent tous les autres vendeurs de produits tels que les étalages des Yorouba, les tissus imprimés, la friperie etc... Ils s'installent sous des hangars parfois très modestes. Les marchés de ce genre sont peu nombreux sans le secteur. Ils sont situés dans les localités de Tchaourou et de Tchatchou. Le schéma n° 1 en est un exemple.

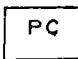
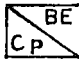
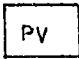

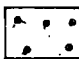
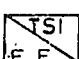
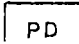
PLAN DU MARCHÉ DE TCHATCHOU

Cotonou ←

→ Vers Malanville



Source Résultats d'enquête

- |  |                |   |  |   |                             |
|--|----------------|---|--|---|-----------------------------|
|  | Plats cuisinés |  | Bols émaillés<br>Chaussures plastiques |  | Produits vivriers           |
|  | Arbres         |  | Étalage Yoruba                         |  | Tissus imprimés<br>Friperte |
|  |                |  | Pièces détachées                       |   |                             |

0 4 8m

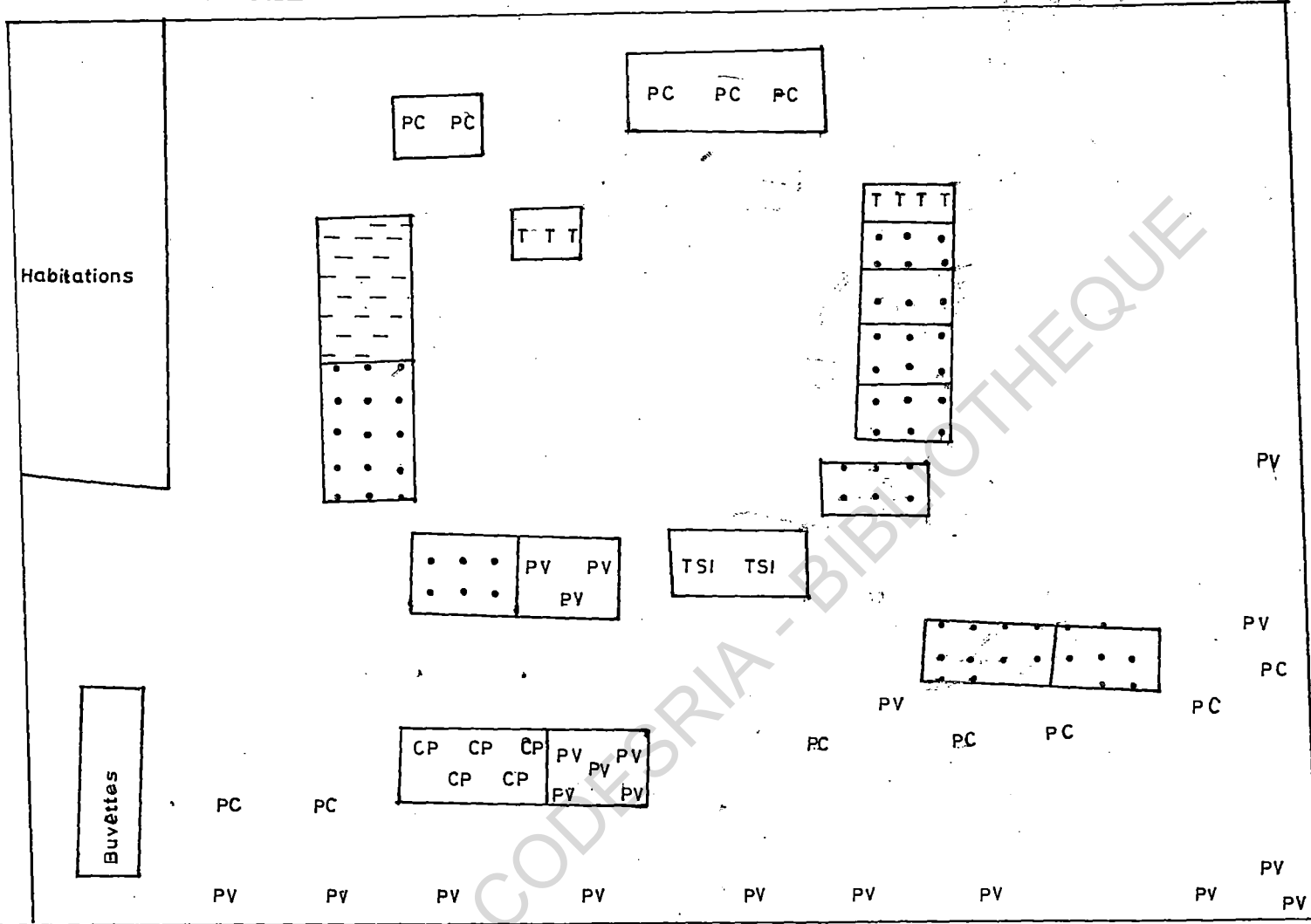
### 3.1.1.2. Les marchés à organisation interne éparse

Dans ces marchés, la disposition des vendeurs ne suit aucun ordre. Les marchands d'articles identiques se côtoient d'habitude. C'est ainsi que sont répartis les fournisseurs de produits manufacturés, de pêche, d'élevage, de vêtements cousus... Parfois les marchands s'installent séparément. De même, les infrastructures sont implantées çà et là sur l'aire des marchés. Cette structure est caractéristique de la plupart des marchés du secteur Tchaourou-N'Dali. On peut citer dans cette catégories les marchés de Gokana, Koubou, Boko, Kakara, N'Dali etc... Le schéma n° 2 montre un cas de marché pêle-mêle.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

# SCHEMA N° 2 : PLAN DU MARCHÉ DE KAKARA

39



- PC PC Plats cuisinés
- PV PV Produits vivriers
- Appareil électro-ménagers
- • Etalage Yoruba
- T T Tailleurie
- F F Friperie

0 25 5m

Vers parakou ←

Vers N'Dali →

### 3.1.2. Les caractéristiques physiques des marchés

Les caractéristiques des marchés du Sud Borgou en général et du secteur d'étude en particulier se traduisent par la nature de leur site et situation, les infrastructures déterminant leur morphologie. Une étude par catégorie de marchés serait impérieuse pour mieux les présenter.

#### 3.1.2.1. Le cas des marchés ruraux

Les marchés ruraux du secteur d'étude sont situés en bordure de la principale route Cotonou-Niger. Même ceux d'entre eux qui sont à l'arrière-pays de cette voie se trouvent à côté des axes secondaires. Ils sont tous situés au centre des villages et se tiennent soit sur le côté Est, soit sur le Ouest de la route. Après l'animation des marchés en fin de journée, l'importance des produits vivriers collectés confirment leur rôle d'approvisionnement des centres de consommation en ces matières.

Le principal défaut des marchés ruraux est le manque d'infrastructures adéquates. Ces dernières sont peu fonctionnelles dans certains marchés. Ailleurs d'autres en sont dépourvus pratiquement. Souvent, c'est l'affluence autour de grands arbres qui signale la présence d'un marché (cf photo n°2). Au regard de ce qui précède, l'état des marchés laisse à désirer.



**PHOTO N° 2 : UN EXEMPLE DE MARCHÉ AU PIED DES ARBRES (KINNOU-KPANNOU)**



(Photo KOTO Baké Avril 1994)

En effet, les hangars sont construits pour la plupart en matériaux de récupération (vieilles feuilles de tôle, des toiles cirées, des cartons inutilisables etc...). A côté, se trouvent des appartements en matériaux tirés de la végétation naturelle. C'est seulement dans quelques anciens marchés ruraux que l'on trouve des hangars en matériaux définitifs. C'est le cas des marchés de Ouénou et de Sirarou. Le nombre de ces infrastructures varie entre un et quatre.

Par ailleurs, les vendeurs ne disposant pas d'abris mènent leurs activités au soleil. A l'exception du marché de Boko (situé à 17 km au Nord de Parakou) qui dispose actuellement d'une boucherie bien aménagée, les autres localités utilisent des bâtiments très modestes pour vendre la viande. Celle-ci est parfois exposée à l'ombre des arbres.

D'une manière générale, les marchés présentent des formes rectangulaires. Leur aire moyenne d'occupation est souvent limitée (entre 1200 et 4000 m<sup>2</sup>). Les

hangars sont implantés çà et là, sans ordre précis. Il s'agit donc des marchés non construits. C'est pourquoi l'on assiste à des interruptions momentanées des activités commerciales en temps de pluie. En outre l'on doit signaler l'inexistence des salles de toilettes (latrines, douches). Pour satisfaire leur besoin, les commerçants ont recours aux concessions des environs immédiats de leur lieu de vente. La présentation de quelques exemples de marché va illustrer les observations générales qui viennent d'être faites.

#### • Le marché de Tchatchou

Il est situé à 26 km au Sud de Parakou. On compte 58 abris répartis comme suit : 27 hangars en matériaux semi-définitifs, 31 apatams construits à l'aide de matériaux locaux. Les marchands s'installent de façon circulaire, d'où le caractère circulaire de sa structure. La superficie est estimée à 2401.87 m<sup>2</sup>.

#### - Le marché de Kennou-Kpannou (Ayewarou)

Ce marché dénommé Ayéwarou présente une particularité : il est implanté au carrefour de trois axes de circulation. De forme triangulaire, le marché se tient à l'ombre des arbres. On y compte seulement deux apatams en matériaux locaux.

#### • Le marché de Kakara

Kakara est une localité située à 34,5 km au nord de Parakou. Son marché mesure 50 m de long sur 35 m de large. Implanté à l'ouest de la route Cotonou-Malanville il occupe une aire de 1750 m<sup>2</sup>. On y trouve 18 abris au total : 4 hangars en feuilles de tôle et 14 apatams.

### 3.1.2.2. Le cas des marchés urbains

A la différence des marchés ruraux, les marchés urbains se singularisent par la présence d'un certain nombre d'éléments : un nombre important de hangars en matériaux définitifs, les parc-automobiles, les magasins et boutiques de produits manufacturés. L'étude de quelques cas permettra d'éclaircir ces propos.

#### . Le marché de N'Dali

Il est situé au bord de la route inter-états Bénin-Niger au coeur de la ville et en face de l'école primaire. Sa superficie est de 3526 m<sup>2</sup>. Une voie passant derrière les bâtiments administratifs (bureau de poste, maternité, bureau de douanes) sépare le marché en deux parties inégales. Le parc - automobile se trouve à l'ombre de 5 gros arbres. Ceux-ci abritent d'un côté les vendeuses de produits vivriers et de plats cuisinés. Les vendeurs de friperie s'installent en face de l'autogare. Le marché comprend 85 hangars recouverts pour la majorité en feuilles de tôle. Ils abritent les vendeurs de produits vivriers, manufacturés et des tissus imprimés.

#### . Le marché de Parakou

Il est l'exemple le plus caractéristique de marché urbain. Son rayonnement dépasse les limites du territoire national. Sa superficie est de 2,90 hectares. Il y existe deux autogares dont le plus important est situé au centre de la ville face à l'hôtel de ville. C'est le parc- automobile "Tessan". L'autre est situé au Sud-est du marché vers la route de Tchatchou : c'est l'autogare de Tchaourou.

Les agents collecteurs de droits de place sont particulièrement nombreux (16 en 1994) dans ce marché. Celui-ci est le plus grand et le mieux équipé du Sud-Borgou.

En ce qui concerne les infrastructures, on compte un grand nombre. La plupart de celles-ci sont en matériaux définitifs. Ainsi, de grands magasins et entrepôts commerciaux de produits manufacturés dépassent une quarantaine. A ceux-là s'ajoutent 25 hangars métalliques, 234 baraques et abris sommaires, 99 abris de fortune. Les jours d'animation du marché, les hangars mobiles sont construits à l'aide des barres de fer recouvertes de toile. Ils sont implantés le long de la clôture de l'autogare. Après quatre passages successifs les jours de foire maximale, les décomptes de ces abris ont donné un chiffre moyen de 55. Aussi, ne doit-on pas perdre de vue les nombreux parasols qui abritent plusieurs usagers du soleil. Le chiffre moyen s'élève à 295. Au total, le marché dispose de 748 abris de tous genres (grands magasins commerciaux, hangars, baraques, abris sommaires etc...) Malgré cette gamme variée d'infrastructures qui confèrent au grand marché en commun de Parakou son caractère urbain, les échanges de produits vivriers occupent une place très importante. Les activités de ce genre se déroulent en principe dans les marchés ruraux. Un fait survenu après mes enquêtes mérite d'être souligné. Le grand marché de Parakou a été complètement démoli. Il est en cours de reconstruction présentement.

### 3.1.2.3. Les points de vente

Il existe deux sortes de points de vente :

- Les points de vente des mangues et des fromages. Ils s'animent en fonction des saisons d'apparition des produits. Il est donc possible de faire des nuances à ce niveau.

Dans tout le secteur, les points de vente des mangues sont les mieux structurés. Ils sont dans les fermes bien aménagées et on y observe souvent quelques habitations en matériaux définitifs. Les fruits sont exposés au bord de la route. Les commerçants urbains et les voyageurs se ravitaillent dans ces endroits.

Les fromages sont surtout vendus au cours de la saison pluvieuse. A titre d'exemple, je peux citer le point de vente des fromages, situé au bord de la voie bitumée à 4 km au Sud de Tchatchou. Quelques abris sommaires y sont implantés.

- Les points de vente des autres produits agricoles (igname, bois de chauffe et charbon de bois, farine de manioc etc...) sont rarement dotés d'abris. Ce sont des endroits nettoyés afin d'exposer les marchandises à vendre. Parmi ces points de vente, ceux du bois de chauffe dominant.

## **3.2. LA GESTION DES MARCHES.**

Autrefois, la gestion des marchés était aux mains des structures traditionnelles. A cette gestion s'est greffée celle des autorités administratives au fil du temps. A cet effet, il existe aujourd'hui deux aspects de la gestion des marchés : une gestion traditionnelle et une gestion moderne.

### 3.2.1. La gestion traditionnelle

Dans le milieu essentiellement peuplé de Baatombu, Nago et de Fulbé, le marché est considéré comme un patrimoine commun à tous mais sous la direction du chef de terre. Celui-ci est le garant de la sécurité et de l'ordre sur le marché. C'est lui qui préside aux cérémonies de création ou à tout autre rituel ayant cours sur le marché.

En effet, la création d'un marché est précédée d'une concertation entre le chef de terre et ses notables sur une place convenable. Après le choix, la population tout entière doit se mettre à l'oeuvre pour le nettoyage. Les hommes se munissent de houe et les femmes de balai. Cette activité est bien sûr accompagnée de tam-tam et de danse. A la date d'ouverture du marché, le chef de terre ainsi que les notables s'y présentent pour exprimer leurs bénédictions.

L'objectif est ici la sécurité et la quiétude des différents acteurs du marché ainsi que le développement et le rayonnement de celui-ci.

Selon la tradition, la sécurité du marché dépendait aussi du prestige militaire des chefs politiques dans le Borgou en général et dans le secteur d'étude en particulier. Ils n'intervenaient dans les problèmes relatifs au marché que pour assurer la paix et toute question pouvant nuire à la réputation de la chefferie. C'est pourquoi il était interdit de rentrer dans le marché avec les armes et singulièrement l'arc et le carquois. L'objectif est d'éviter des bagarres et des blessures au sein du marché. Cette même source stipule l'existence des sacrifices qui avaient lieu sur le marché, le but étant toujours l'écoulement des marchandises et la quiétude des participants. D'après les enquêtes, cette pratique n'a pas été respectée par les chefs traditionnels au cours de ces dernières années dans la zone étudiée.

Par ailleurs, la propreté du marché émane d'une discipline individuelle comme par le passé. A cet effet, chaque marchand se donne le devoir de nettoyer la place qu'il occupe habituellement. Cette propreté relève également d'une personne de sexe féminin qu'aucune institution ne désigne pour la tâche. Selon certaines informations c'est la soeur du chef, généralement une femme âgée qui jouait ce rôle dans certains villages. Dans ces deux derniers cas cette personne fait en contrepartie des prélèvements en nature qui ne gênent aucun vendeur. C'est ainsi qu'au cours de mes enquêtes, j'ai rencontré une femme répondant au nom de Kpagnéro et assumant ce rôle tous les jours d'animation du marché de la localité de Boko. Son travail est payé en nature ou en espèce selon les possibilités des commerçants. Au delà de cette gestion traditionnelle, intervient celle des autorités administratives des localités.

### **3.2.2 La gestion moderne**

Elle s'est greffée à la gestion des institutions traditionnelles et se traduit par le rôle des autorités administratives. Pour mieux contrôler le marché, ces dernières s'occupent prioritairement des attributions de place et de la perception des taxes. Celles-ci sont collectées les jours de tenue des marchés et varient entre 25 et 300 F CFA selon l'importance des marchandises dans les centres urbains. Par contre dans les marchés ruraux, la valeur des taxes est comprise entre 10 et 100 F CFA.

Comme on le remarque, l'action des autorités a débouché sur la création de structures officielles de gestion dans les centres urbains du secteur. Mais leur rôle qui ne consiste qu'à la collecte des taxes est fort décrié par les usagers qui ne trouvent pas leur compte.

Un autre aspect de la gestion moderne est celui induit par les organisations de commerçants et de villageois.

Grâce à des mobilisations d'épargne, les commerçants arrivent à doter les marchés d'infrastructures fusesnt-elles temporaires.

Dans certains villages, les groupements villageois ont pris l'initiative de prélever une taxe sur les produits collectés par les commerçants. Elle varie de 25 à 100 F CFA en 1994 selon la grandeur des sacs de jute. Cette taxe est destinée à la construction progressive des magasins de stockage au marché et à l'entretien des voies d'accès. A titre d'exemple, on peut citer la localité de Kennou-Kpannou. Mais le constat est que cet objectif n'a pas encore été atteint. Les fonds collectés ont plutôt servi à la construction des infrastructures scolaires et sanitaires (1 module de deux classes et un modeste centre de santé).

Par contre, dans la Sous-Préfecture de N'Dali, les villageois ont mobilisé les fonds de leur groupement pour rendre plus accessible leur marché. Ils ont réfectionné une piste qui mène dans leur localité. Le tableau n°7 constitue l'exemple de ce type de gestion de marché.

**Tableau n°7 : Réhabilitation d'une voie dans la Sous-Préfecture de N'Dali.**

Sous-Préfecture	L'axe de l'Opération	Longueur de l'axe	Année d'exécution	Montant total de l'opération	Travaux exécutés	Entreprise sollicitée	Principales productions
N'Dali	Tamarou-Ouénou	9 km	1985-1987	2.000.000	Grattage et colmatage	Travaux publics	Coton Sorgho Igbame

Source GERED 1993 (une ONG à PARAKOU).



Dans le tableau ci-dessus, l'axe qui a été réhabilité relie un village situé à 9 km à l'Est de la principale route Parakou-Malanville. Il s'agit d'une zone de production excédentaire. La réhabilitation de cette piste permet l'évacuation d'importantes quantités de produits agricoles en direction de la route internationale Parakou-Malanville.

En guise de conclusion pour le chapitre, on souligne que les marchés du secteur d'étude ont presque partout une structure peu ordonnée. Malgré la présence d'organismes officiels chargés de leur gestion, les places de commercialisation souffrent de la déficience d'infrastructures. Certains commerçants sont obligés de construire des apatams avec des tôles de récupération pour se protéger contre le soleil et la pluie.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

## **CHAPITRE 4 : LES ACTEURS DES MARCHES ET LEURS STRATEGIES D'INTERVENTION**

Des marchés doivent leur fonctionnement à l'intervention de plusieurs catégories d'acteurs. Pour mener à bien leurs activités, ceux-ci utilisent des stratégies diverses.

### **4.1. LES ACTEURS ET LES RESEAUX MARCHANDS**

Cette section est consacrée à l'analyse des types d'acteurs des marchés. Elle mettra ensuite en relief les relations que ces acteurs entretiennent entre eux.

#### **4.1.1. Les différents types d'acteurs**

Ils sont essentiellement composés de :

- producteurs-vendeurs,
- collecteurs,
- semi-grossistes,
- grossistes,
- transporteurs,
- acteurs occasionnels.

En ce qui concerne les producteurs-vendeurs, il s'agit des fournisseurs des denrées vivrières.

Ce groupe comprend les producteurs eux-mêmes ainsi que leurs femmes. Celles-ci représentent une importante proportion dans les opérations de vente. Elles sont présentes sur les marchés ruraux, urbains et les points de vente.

Dans certains marchés ruraux tels que ceux de Boko et de Kakara (Sous-Préfecture de N'Dali) les producteurs-vendeurs sont estimés à 188 et 85 personnes respectivement selon le décompte des clientèles. Ces chiffres moyens sont obtenus après quatre visites successives de chacun de ces lieux d'échange et pendant les jours de leur animation. De plus, les observations sont faites au cours de la période d'abondance de produits agricoles. C'est pendant ce temps, qu'on note une affluence sur les marchés ruraux.

Les collecteurs sont surtout représentés par la population féminine. Ils fréquentent les marchés environnants de leur localité et disposent souvent de faibles capitaux. Les collecteurs jouent aussi le rôle d'intermédiaires. Parmi eux existent des commissionnaires locaux qui collectent des produits vivriers à la place des grossistes et semi-grossistes moyennant une rémunération. Celle-ci s'élève à 200 F par sac de 110 kg de céréale et 225<sup>5</sup> kg de tubercules dans la Sous-Préfecture de N'Dali en octobre 1993.

Les demi-grossistes et les grossistes sont des acheteurs nantis. Leur capital varie entre 500.000 et 1.000.000 F CFA d'après les informations reçues auprès d'une dizaine de cette catégorie d'acteurs. Ce groupe comprend les personnes des deux sexes qui possèdent de grands magasins de stockage et résident à Parakou pour la plupart. Ils se rendent dans les grands centres d'approvisionnement pour l'achat d'énormes quantités de céréales et de tubercules.

---

<sup>5</sup> - Un sac de céréales vendu environ pèse 110 kg.  
- Un sac d'igname pèse environ 225 kg.

A ces différents groupes d'acteurs s'ajoutent les transporteurs qui jouent un rôle capital dans le transport des personnes et des biens. L'accent doit aussi être mis sur les acheteurs occasionnels à savoir les usagers de la route Cotonou-Malanville. Ils se ravitaillent en produits agricoles de toutes sortes sur les points de vente situés au bord de la voie.

Par ailleurs, dans l'analyse des acteurs des centres d'échange, l'on ne doit pas perdre de vue les fournisseurs d'intrants agricoles aux paysans. Ceux-là relèvent du ressort de l'Etat à travers les structures tel que le CARDER.

En définitive, on constate un grand nombre d'intervenants dans les centres de commercialisation de produits agricoles. Entre eux existent des relations variées qu'il convient d'étudier.

#### **4.1.2. Les réseaux et les types d'organisation des acteurs**

J'analyse dans cette rubrique la vie de relation que mènent des différents acteurs à la faveur des centres d'échange.

En effet, les multiples rencontres entre producteurs villageois et commerçants citadins ont engendré des liens presque fraternels. Il s'est ainsi créé une certaine confiance entre les deux groupes. Ce qui facilite l'achat à crédit de produits vivriers auprès des producteurs-vendeurs. Ceux-ci demandent le remboursement des dettes en nature (bols émaillés, vêtements, tissus imprimés foulards, voire des postes radio).

Dans le secteur de Parakou, il existe des relations économiques particulières entre les collectrices revendeuses et les fournisseurs Gando (Danwé) qui profitent les uns et des autres. Ces Gando qui vivent dans les fermes et campements vont de temps en temps vers leurs clientes pour solliciter des prêts d'argent à l'occasion des cérémonies funèbres ou de mariage. En revanche les achats à crédit sont accordés aux collectrices. Elles ne remboursent qu'après l'écoulement de leurs marchandises.

De même, organisent-elles des cercles de concertation pour décider des prix à attribuer aux tas d'ignames, bassines de maïs de sorgho ou de cossettes d'igname. Cette stratégie marche surtout au cours de la période d'abondance de produits vivriers. C'est particulièrement dans le secteur de Parakou que j'ai observé l'existence d'un tel réseau.

Généralement, dans la plupart des marchés ruraux visités, les relations socio-économiques prévalent à tous les niveaux. De ce point de vue, des vendeurs détaillants d'articles tels que cigarettes savon, sucre, lait concentré, bonbons, boîtes de conserve etc.. ont des fournisseurs grossistes ou semi-grossistes qui récupèrent les dettes tous les jours d'animation de marché. C'est dire que les marchandises sont livrées toutes les semaines.

De leur côté, les transporteurs collaborent de façon étroite avec les collectrices. les jours de tenue des marchés, ils ont chacun leurs clientes qu'ils conduisent à bord des 404 bâchées, des berliets (10 tonnes) vers les lieux de collecte. Le fait remarquable est que les femmes sont attendues jusqu'à la fin de leurs activités de vente et d'achat. Ce n'est qu'à ce moment précis que les chargements sont fait dans les véhicules pour le voyage retour. Contrairement à ce qui se passe avec les autres usagers qui descendent à l'autogare, les collectrices sont toutes conduites jusqu'à leur concession ou entrepôt.

Enfin, l'on doit souligner les rapports qu'entretiennent l'Etat et les producteurs dans le cadre de la commercialisation des cultures de rente (coton, arachide). A travers ses structures (les CARDER) l'Etat encadre ces cultures en particulier le coton depuis la production jusqu'à la commercialisation. Il garantit l'achat du coton et reste le fournisseur potentiel d'intrants agricoles à sa production. Sur cette base, les facilités diverses sont mises à la disposition des producteurs par les CARDER en collaboration avec la Banque Mondiale. Il s'agit des crédits, des engrais, des pesticides ou du matériel agricole. Ce genre de relation économique encourage la production cotonnière. Aujourd'hui, le coton domine les autres produits agricoles.

## **4.2. LES STRATEGIES D'INTERVENTION**

Ce paragraphe s'intéresse aux stratégies mises en place par chaque catégorie d'acteurs pour contrôler le marché.

### **4.2.1. Les stratégies d'approche**

Pour mieux réussir dans les opérations d'achat de produits vivriers, les collectrices choisissent des stratégies suivantes :

#### **4.2.1.1. L'achat à domicile**

Les groupes de commerçantes passent de maison en maison le jour d'animation de marché pour déposer aux producteurs de grands sacs de jute dont la contenance dépasse la normale de 100 kg. En récupérant les sacs remplis de marchandises à la prochaine date d'animation, les commerçantes obtiennent des quantités de plus. Ce qui leur permet d'avoir une marge bénéficiaire plus grande.

Corrélativement, ces commerçantes passent de porte en porte pour l'achat de tubercules d'igname, de céréale, ou tout autre produit. Cette stratégie permet de profiter de la non information des vendeurs sur le niveau général des prix pour dominer le marché.

#### 4.2.1.2. Interception des vendeurs sur les pistes donnant accès aux marchés ruraux

L'interception des vendeurs offre aux collectrices l'occasion d'obtenir un volume important de marchandises à des prix légèrement plus bas que sur les lieux officiels de vente. Mais certains groupes socio-culturels n'aiment pas vendre leurs marchandises en cours de route. Ce sont des Fulbé et les Gando. Pour eux, l'objectif visé est d'atteindre à tout prix la place de commercialisation pour deux raisons fondamentales.

La première est d'ordre strictement économique. On peut en effet estimer que ces populations voudraient atteindre le marché afin d'être suffisamment informées sur le niveau de l'offre et de la demande. Ce qui leur permettra de profiter au maximum des opportunités du lieu d'échange. Mais une telle hypothèse supposerait que ces populations ont des réflexes économiques plus poussés que les autres groupes socio-culturels; ce qui n'est pas évident. C'est pourquoi je me penche sur la deuxième explication qui veut que le marché soit un moyen pour ces derniers de sortir de leur isolement. Leur obstination à vouloir atteindre à tout prix le marché peut être considérée comme une volonté d'échange social.

#### 4.2.1.3. L'achat sur pied

Certains produits sont achetés sur pied dans les champs et les fermes. Ce sont des tubercules d'igname, de manioc par les commerçants grossistes ou semi-grossistes. Ceux-ci prennent des plantations de 1 à 2 hectares à des prix très abordables. Ceci est dû au fait que parfois, les paysans prennent des avances chez leur client. A l'opposé de l'achat sur pied, les collectrices se présentent dans les fermes, ne serait-ce que pour des Calebasses d'igname ou les bassines de céréales. Quels que soient les lieux de vente, les échanges sont étroitement liés aux unités de mesure et à la technique de marchandage.

#### 4.2.2. Les unités de mesure et le marchandage

Les unités de mesure et le marchandage vont de pair. On marchandage par rapport aux unités de mesure. Elles sont utilisées dans les échanges de denrées vivrières et présentent des formes variées. On peut donc citer :

- les récipients métalliques (winninrè-wataré, Gbin-yoroukou, Tohungolo);
- les récipients en plastique (robba);
- les autres unités telles que le sac en fibre, la petite calebasse, le tas, la boule, la butte d'igname ou de manioc.

Dans les points de vente, les unités de mesure que l'on rencontre sont : le tas et la butte utilisés dans la vente de bois ou d'igname; le récipients (gbin-yoroukou, winninré, le robba) et le sac de jute servant à mesurer les céréales. Parmi ces unités, le robba est l'unité de base pour les céréales et le tas pour l'igname ou le bois.



Dans les marchés ruraux toutes les unités de mesure précédemment citées sont utilisées avec comme unité de base le tohungolo. Mais celui-ci n'est utilisé que pour quelques produits (niébé, graine d'arachide). En ce qui concerne les autres céréales, c'est le robba qui est d'usage courant. Le tas concerne les tubercules.

Enfin, les unités de mesure comme le tohungolo, le tas et le sac de jute sont utilisés en milieu urbain. Le tohungolo et le tas constituent les unités de base.

Très souvent, les unités de mesure sont fixées par les femmes collectrices. Le manque d'un débouché sûr de produit vivrier les aide à convaincre les producteurs. Ces commerçantes soutiennent à l'unanimité que les instruments de mesure proposés sont utilisés partout sur leur passage.

Ainsi, dans l'achat de certains produits telles que les céréales, on remarque l'aide des bras, des paumes de mains à côté de l'instrument de mesure. Que ce soit dans les marchés ruraux ou urbains, c'est la période d'abondance de produits vivriers (Mars-Avril) qui offre l'opportunité aux collectrices d'adopter cette façon de mesurer. Cette dernière est caractéristique des populations du Sud-Bénin. Elle s'est progressivement répandue au nord à cause du brassage des groupes socio-culturels.

En résumé, le tableau n°8 montre les unités de mesure ainsi que leur poids.

**Tableau n°8 : Unités de mesure et poids moyen correspondant de quelques produits au cours de l'année**

Noms français	Noms locaux	Produits mesurés	Pds moyen
Récipient plastique	Robba	Maïs, sorgho	1,7 à 2 kg
Bol	Gbin-yoroukou	Maïs, sorgho	3 à 3,5 kg
Bol	Tohungolo	Maïs, sorgho	0,9 à 1,2 kg
Bassine	Winninré	Maïs, sorgho	22 à 25 kg
Petite bassine	Wataré	igname, cossette d'igname	8 à 12 kg
Sac de jute	Saaki	Maïs, sorgho	100 à 120 kg
Tas	Soubérou	igname, cossette d'igname	8 à 15 kg
Petite calebasse	Caarou	Bière locale, bouillie, lait frais	20 à 30g
Boule	Kourérou	Akassa	200 à 300g

Source : Résultat d'enquête 1994

De toutes les unités de mesures présentées sur le tableau, le tohungolo est l'unité de base. Il sert à mesurer les céréales. Son utilisation est beaucoup plus répandue dans les marchés urbains que ruraux. Il s'est imposé parce qu'il permet de réaliser une marge bénéficiaire plus grande à partir des céréales achetées dans les sacs ou bassines dans les centres de collecte.

De plus, on note qu'il n'existe pas un poids fixe pour la même unité de mesure. Cela est dû au fait que les poids ont été pris pendant deux périodes différentes (octobre 1993, abondance de denrées vivrières). Pendant ce temps les denrées pèsent beaucoup plus parce qu'elles conservent encore un certain degré d'humidité. La seconde période correspond à la soudure (Juin-Août 1994). Les produits sont tous asséchés et sont devenus rares, d'où la diminution du poids. L'on doit ajouter aussi que l'augmentation du poids d'une quelconque unité de mesure réside dans la stratégie de chaque acheteur.

Somme toute, on retient que les marchés sont animés par des acteurs divers. Bien qu'ils agissent individuellement, ils ont toutefois des cercles de concertation pour mener à bien leurs activités. Il est donc opportun pour les producteurs-fournisseurs de s'organiser en groupement pour défendre aussi leurs intérêts.

## **CHAPITRE 5 : L'ANIMATION ET LE RAYONNEMENT DES MARCHES**

La totalité des marchés du secteur s'animent de manière rotative suivant un calendrier hebdomadaire. Selon leur importance, ces marchés ont des rayonnements plus ou moins étendus.

### **5.1. L'ANIMATION DES MARCHES**

#### **5.1.1. La rotation**

A l'instar des marchés nés sous le régime colonial, les marchés actuels sont caractérisés par une certaine interdépendance et de rotation. En effet, pendant la période coloniale, les marchés ont suivi le système rotatif afin de satisfaire les intérêts de l'administration. Ainsi, le jour de marché marquait une rupture avec le quotidien. L'administration choisissait ce jour là pour recevoir l'impôt de capitation. La rotation lui permettait de simplifier l'organisation et la répartition de ses agents qui visitaient les villages les uns après les autres suivant le calendrier des marchés.

Corrélativement, le cycle hebdomadaire des marchés actuels a un avantage certain pour les usagers d'un réseau de marchés donné. Les commerçants s'organisent pour visiter un certain nombre au cours de la semaine. De Parakou à N'Dali, les jours d'animation sont les suivants : Tamarou (lundi), Kakara (mardi), Banhoun-kpo (mercredi), Kommiguéa (jeudi), Boko (vendredi), N'Dali (samedi). Mais l'on doit souligner que dans cette rotation hebdomadaire, deux importants marchés s'animent le même jour. Ce sont ceux de Parakou et de N'Dali. Par rapport à cela, ce dernier voit son véritable mouvement à partir de l'après midi. Cette situation résulte, du fait que de nombreux commerçants vont d'abord se ravitailler en produits manufacturés au grand marché de Parakou.

Par ailleurs, le caractère périodique des marchés conserve leur nouveauté et leur gaieté dans les villages. De ce point de vue, le jour d'animation du marché cesse de donner lieu à des actes uniquement économiques. L'acte social garde un côté original et pittoresque. Le marché est donc un lieu de parade, beaucoup s'y rendent dans les plus beaux habits pour rencontrer des amis, des amants ou amantes. C'est ce qui justifie les longs déplacements pour certains.

### **5.1.2. Les produits exposés et leur importance**

Dans la plupart des marchés du secteur étudié, l'animation commence à partir de 10 heures. Les heures de pointe se situent entre douze heures et seize heures. C'est là une conséquence des longs parcours à pieds (5 à 10 km) de la majorité des acteurs pour se rendre sur les lieux de vente.

Sur l'ensemble des marchés visités, les produits commercialisés sont :

- produits vivriers : tubercules, céréales, oléagineux, fruits, condiments etc...
- les plats cuisinés (ragoût, akassa, bouillie, pâte etc...)
- produits manufacturés : Bols émaillés, chaussures, pièces détachées de moto et vélo, cigarettes, boîtes de conserve, produits cosmétiques et pharmaceutiques, friperie, sucres, savon, récipients en plastique, tissus imprimés, appareil électroménagers (postes radio, magnétophones et accessoires)...
- produits d'artisanat : houes, machettes, haches, faucilles, poterie, tabouret, natte...
- produits de pêche : Poisson, Crevettes...

Parmi tous les produits exposés, on note une prédominance de produits manufacturés. Mais, l'important volume des produits agricoles collectés à la fin de la journée justifie le caractère agricole des marchés de la région.

Après plusieurs visites des marchés de Boko, Kakara et Banhoun-kpo, les quantités moyennes de produits vivriers sortant le jour de leurs animation sont mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

**Tableau N°9: Tonnage moyen des sorties de produits vivriers du marché de Boko en direction de Parakou (moyenne des observations de 4 visites).**

PRODUITS	NOMBRE DE SACS	POIDS MOYEN PAR SAC (KG)	POIDS TOTAL
MAIS	12	110	1 320
SORGHO	5	110	550
TUBERCULES D'IGNAME	11	226	2 486
COSETTE DE MANIOC	8	50	400
	36		4 976

Source : Résultat d'enquête (Avril - Mai 1994)

NB : Les observations sont faites au marché de Boko quatre fois de suite à partir de 17 heures moment où les acteurs se préparent pour rentrer.

D'après mes observations la quantité moyenne de produits vivriers sortant de ce marché par jour d'animation s'élève à 4976 kg soit 4,9 tonnes. Ce chiffre n'est pas le reflet de la réalité car d'importantes quantités de ces produits échappent à toute observation. Cette dernière information a été recueillie auprès des transporteurs. A la faveur de la courte distance séparant la localité de Boko à la ville de Parakou (1.7 km), un important volume de denrées collectées est acheminé vers cette ville avant la fin d'animation du marché.

Après Boko, les observations ont été étendues sur les marchés de Kakara et de Banhoun-kpo. Le tableau n°10 montre l'importance des principaux produits vivriers acheminés vers Parakou.

**Tableau n°10 :**            **Quantité moyenne des principaux produits collectés par semaine**  
**(marchés de Kakara et Banhoun-kpo)**

Produits	LOCALITES					
	Nombre de sacs		Poids moyen (kg) par sac		Poids total	
	Kakara	Banhoun-kpo	Kakara	Banhoun-kpo	Kakara	Banhoun-kpo
Maïs	15	11	110	110	1650	1242
Sorgho	7	4	110	110	770	440
Igname	9	5	226	226	2034	1130
Cossettes de manioc	6	4	50	50	300	200
Graine de néré	4	2	110	110	440	220
Niébé	3	1	110	110	330	110
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5524</b>	<b>3342</b>

Source : Résultat d'enquête (Avril-Mai 1994)

NB : Il s'agit ici de la moyenne de 4 visites successives les jours de tenue des marchés.

Pour ce tableau ci, les observations sont également faites quatre fois de suite pendant la période d'intense commercialisation de denrées vivrières. Les produits collectés sont plus importants en poids à Kakara qu'à Banhoun-kpo (5524 kg contre 3352). Cela est dû à la présence d'une population agricole plus nombreuse dans cette localité que dans l'autre.

### 5.1.3. Les prix et leur évolution.

Les prix attribués aux unités de mesure, précédemment mentionnées sont fixés par les producteurs. Ces prix sont sujets aux variations suivant deux niveaux :

- au cours de l'animation du marché;

- pendant les changements saisonniers de l'année; selon les saisons au cours de l'année, on constate que les prix de vente pratiqués sont élevés pendant la matinée quelle que soit les stratégies de marchandage. Mais une baisse sensible des prix intervient dans l'après-midi et cela est dû à des facteurs tels que : les difficultés qu'éprouvent les producteurs-vendeurs à rentrer les marchandises surtout lorsque celles-ci ont été transportées sur la tête (igname, maïs, sorgho, bois de chauffe etc...); ensuite la perte des denrées périssables en fin de journée (tomate, lait frais, certains légumes). Souvent ces denrées viennent des fermes, des campements, et des hameaux environnants fréquentés par des acheteurs peu nombreux.

Quant aux changements saisonniers, il est question de la période d'abondance de produits vivriers. Ce temps correspond à la fin des récoltes (Avril-Mai). Les prix y sont relativement bas car les greniers et autres magasins de stockage sont encore pleins d'où l'importance de l'offre sur la demande.

Les prix montent pendant la dure période de soudure qui précède les récoltes (Juin-Août). Dès lors les réserves des producteurs sont presque épuisées. Les produits sont aux mains des commerçants qui tiennent compte de ce moment pour vendre cher. En plus des consommateurs urbains, il n'est pas rare de voir certains paysans se ravitailler auprès de leurs clients. Il s'agit sans doute des producteurs ayant mal géré leurs récoltes. Le résultat de cette situation est l'augmentation de la demande sur les marchés. Ce qui explique donc la hausse vertigineuse des prix des produits vivriers.

Il faut remarquer que les prix varient d'un marché à un autre. La proximité de la ville de Parakou par rapport à certains villages agit sur les prix de vente des

produits vivriers. Ainsi ces derniers coûtent plus cher dans les localités et Tourou, Boko, Badekparou, Kika etc... que dans celles de Kennou-kpannou, Goro, Gbégorou, situées plus en profondeur. Enfin, le tableau n°11 montre l'évolution des prix en rapport avec les unités de mesure.

**Tableau n°11 : Unités de mesure et variation des prix correspondants de quelques produits dans les marchés ruraux.**

Noms français	Noms locaux	Produits mesurés	Prix dans l'année			Poids moyen	Equivalence
			Période d'abondance	Période de pénurie	Ecart		
Récipient plastique	Roba	Maïs, sorgho	40 F	150 F	100 F	1,7 à 2 kg	55 à 60 roba = 1 sac de 100 kg
Bol	Gbin-yoroukou	Maïs, sorgho	125 F	300 F	175 F	3 à 3,5kg	40 à 45 yoroukou = 1 sac de 100 kg
Bol	Tohungolo	Maïs, sorgho	100 F	250 F	150 F	0,9 à 1,2 kg	100 à 120 Tohungolo = 1 sac de 100 kg
Bassine	Winniré	Maïs, sorgho	700 F	1500 F	800 F	22 à 25 kg	4 winniré = 1 sac de 100 kg
Petite bassine	Wataré	Igname, cossettes d'igname	600 F	1400 F	800 F	8 à 12 kg	-
Sac de jute	Saaki	Maïs, sorgho	4000 F	8000 F	4000 F	100 à 120 kg	-
Tas	Soubérou	Igname, cossettes d'igname	400 F	1000 F	600 F	8 à 15 kg	-
Petite calebasse	Caarou	Bière locale, bouillies lait frais	25 F	50 F	25 F	20 à 30 g	7 à 10 mesures font 1 l
Boule	Kourérou	Akassa	10 F	25 F	15 F	200 à 300 g	-

Source : Résultat d'enquête (1994)

Source : Résultat d'enquête (1994)

Il ressort du tableau qu'entre les périodes d'abondance et de pénurie des denrées vivrières l'écart des prix dépasse le prix initial dans plusieurs cas. Ceci est la conséquence de la mauvaise gestion que font la majorité des paysans. Quelques temps après les récoltes ceux-ci livrent la plus grande part sur les marchés. Ce qui explique la rareté des produits vivriers en période de soudure d'où la hausse des prix.

Dans la circonscription urbaine de Parakou, les commerçants nantis font d'importants stocks après les récoltes. Pendant la soudure, ils s'imposent à leur manière sur les marchés urbains et font de bonnes affaires.



## 5.2. LE RAYONNEMENT DES MARCHES

Pour mieux cerner les aires d'influence des marchés du secteur, je me suis intéressée aux flux sortant. A cet effet, on peut distinguer trois types de flux.

### 5.2.1. Les flux et circuits courts

Ici le rayonnement du marché ne dépasse pas le cadre de la Sous-Préfecture qui l'abrite. Ces flux concernent les points de vente et les marchés locaux. C'est surtout les collecteurs détaillants, qui les fréquentent. Ainsi, dans la circonscription urbaine de Parakou, les fermes de cultures des populations "Danwè", la localité de Badékparou peuvent être citées en exemple.

### 5.2.2. Les flux et circuits moyens

Ce flux est au delà d'une Sous-Préfecture. Il peut s'étendre sur deux à trois Sous-Préfectures. Ce sont surtout des commerçants grossistes et semi-grossistes qui l'animent. A partir des marchés de Goro, Kennou-Kpannou comme de Gbé gourou et Kakara, d'importantes quantités de produits vivriers sont acheminés vers la ville de Parakou.

### 5.2.3. Les flux à longue distance

Ces flux dépassent le cadre départemental et même national. Ils sont également entretenus par les grossistes semi-grossistes et s'organisent autour des axe suivants : (cf carte n° 4)

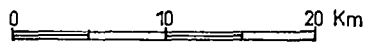
CARTE N° 4:

LES DIFFERENTS MARCHES ET LES FLUX COMMERCIAUX DANS LE SECTEUR D'ETUDE



LEGENDE

- Chef-lieu de Département et marché urbain
- Marchés urbains
- Marchés ruraux
- Autres points de vente
- Limite d'Etat
- Voie principale bitumée
- Voie principale non bitumée
- Piste
- Cours d'eau
- Circuits intérieurs
- Circuits d'exportation



Source: Le Bénin. IGN. 1990 et enquêtes de terrain

- L'axe N'Dali-Malanville : de grandes quantités de produits vivriers sont acheminées de N'Dali (un centre de regroupement) vers Malanville et Niger (grands centres de consommation).

- L'axe Nord-Sud : les flux ont une direction Tchaourou-Bohicon, Tchaourou-Cotonou.

- Les axes Ouest-Est : ils sont au nombre de deux dans le secteur.

- L'axe Tchaourou-Nigéria

- L'axe N'Dali-Nigéria

Les produits sont drainés de Tchaourou et les marchés frontaliers vers le Nigéria. Il en est de même de la localité de N'Dali. Il s'agit ici du trafic des cossettes d'igname qui donnait des revenus monétaires substantiels surtout dans les années 1980.

En somme, les marchés ruraux du secteur s'animent toutes les semaines. On y trouve une gamme très variée de produits agricoles que manufacturés. Leur prix varie en fonction de l'offre et de la demande.

A ces articles s'ajoutent des plats cuisinés à partir des denrées locales (igname, haricot, maïs, sorgho). Ainsi, en dehors des vendeuses ambulantes, des apatams implantés çà et là au sein même du marchés tiennent lieu de restaurants populaires. Par ailleurs le dynamisme des marchés agricoles s'observe par leur niveau d'influence. Celui-ci est de plus en plus renforcé par la route Cotonou-Malanville.

En conclusion dans cette seconde partie, on souligne que les marchés agricoles sont devenus un phénomène dominant, une réalité incontournable dans la région. Ce qui imprime désormais une personnalité à l'espace. C'est cet aspect que j'analyserai dans la troisième partie.

## **TROISIEME PARTIE**

### **MARCHES AGRICOLES : LES ENJEUX SPATIAUX ET SOCIAUX**

Les principaux enjeux du développement des marchés se traduisent par leur impact sur le milieu et les comportements socio-économiques des populations du secteur qu'ils induisent.

En effet, les aspects marquants du dynamisme des marchés agricoles concernent les mutations de l'espace. On peut apprécier ces mutations à travers l'analyse du nouveau paysage rural et le problème foncier.

En ce qui concerne les comportements sociaux il se traduisent par l'apparition de nouvelles rationalités qui engendrent l'émiettement de la cellule familiale.

## **CHAPITRE 6 : LES ENJEUX SPATIAUX DU DEVELOPPEMENT DES MARCHES**

Ils constituent sans nul doute les transformations les plus importantes que le développement des marchés a introduit dans la sous-région. Ces transformations ont pris la forme d'une certaine restructuration de l'espace, le tout débouchant sur la pression foncière.

### **6.1. LES MUTATIONS DE L'ESPACE RURAL**

De nombreux changements sont apparus au niveau de l'espace. D'une part on note un développement des anciennes agglomérations, d'autre part la naissance de plusieurs établissements humains sur le tronçon Tchaourou-N'Dali. A cela s'ajoute la modernisation des habitations.

#### **6.1.1. Le nouveau paysage rural**

Il est issu de la multiplication des établissements humains avec comme corollaire la cohabitation de plusieurs types d'habitat.

##### **6.1.1.1 Les types d'établissements humains**

Trois générations d'établissements humains existent dans le secteur.

- Les anciens villages

Leur création remonte à une époque assez reculée. Ils sont au nombre de 16 à savoir : Tchaourou, Goro, Kika, Tékparou, Gokana, Tchatchou, Kennou-Kpannou,

Koubou, Parakou, Tourou, Boko, Sirarou, Tamarou, Ouénou, N'Dali, Gbégounou (cf carte n° 2). De nos jours, ces villages ont pris de l'ampleur et cela se remarque par l'augmentation de leurs populations entre les recensements de 1979 et 1992 qui donnent les renseignements plus précis.

Le tableau n°12 indique l'augmentation des effectifs de populations dans les anciens villages entre 1979 et 1992.

**Tableau n°12:** Populations des anciennes localités du secteur entre 1979 et 1992

ANNEE VILLAGE	1979	1992	Accroissement démographique
Tchaourou	8763	14691	4,05%
Goro	1648	3565	5,11%
Kika	1332	3646	3,05%
Tépkarou	900	1769	5,33%
Gokana	842	1413	4,06%
Tchatchou	4377	7828	4,57%
Kennou-Kpannou	1726	2561	3,08%
Koubou	155	1071	16,03%
Parakou	60915	103577	4,16%
Tourou	4093	5250	1,93%
Boko	1748	3193	3,47%
Sirarou	2297	6304	3,07%
Tamarou	1806	4171	5,65%
Ouénou	2951	3102	3,84%
Gbégourou	784	1212	0,38%
N'Dali	3744	10596	3,33%

Source : RGPH1, RGPH2 (1979, 1992)

L'observation du tableau montre que les effectifs de populations ont doublé dans la plupart des localités entre 1979 et 1992. Cela se traduit par les taux d'accroissement moyens très significatifs à plusieurs endroits (entre 3,50 et 5,65%). Le village de Koubou présente une particularité, sa population a augmenté au taux de 16,03%, ce qui montre sa forte extension.

- Les villages issus des transferts de populations

Ils ont été installés après les déplacements de populations exigés par les autorités politiques du Dahomey (actuelle République du Bénin) dans les années 1962 - 1964. Ce sont : Badékarou, Bakpérou, Dopkarou, Amawignon, Guèma, Komiguéa auxquels j'avais fait allusion dans la première partie du travail; mais là, il s'agissait des lieux de vente.

En effet, dans les années 1962, les déplacements de villages eurent lieu de l'intérieur du pays vers les routes pour des raisons d'ordres politique et administratif. Mais nombreuses étaient les populations qui retournaient dans leurs sites originels évitant ainsi la rupture avec leurs traditions (tombeaux des ancêtre, anciens couvants, lieux de culte etc...). Avec le développement des cultures de rente (coton, arachide) ces populations se sentaient mal desservies et cela se répercutait sur leurs activités économiques, d'où le regain d'intérêt pour le bord des axes routiers.

A tous ces villages, se sont greffés d'autres établissements humains ayant quitté leur milieu d'origine pour s'installer au bord de l'axe. C'est le cas de Banhoun, Wari. Ils sont devenus aujourd'hui Bahounkpo, Warikpa (nouveaux Banhoun et Wai en baatonun).

Comme on le remarque, d'autres types d'établissements humains viennent compléter la liste.

- Les localités nées de la colonisation agricole

Par rapport au premier groupe d'établissements humains, ces localités sont de création relativement récente. Elles ont été installées pour la plupart à partir de

1970 et constituent des colonies d'agriculteurs. Elles se confondent aux points de vente tels Dononrou, Koumakparou, Kodjo-Kparou etc... déjà énumérés en première partie.

En dehors, des colons agricoles, d'autres autochtones sont venus d'installer au bord de l'axe. Ils ont implanté fermes de mangues ou hameaux.

En résumé, on note une succession de villages ou hameaux le long du secteur. Ils sont proches les uns des autres au point où l'on ne peut parcourir 5 km sans trouver un village. Ce qui confère une autre morphologie à l'espace.

En circulant sur le tronçon Tchaourou-N'Dali, on observe généralement un habitat groupé autour des chefs-lieux d'agglomération. Mais au fur et à mesure qu'on s'éloigne des grands centres, l'habitat devient dispersé car certaines localités ne dépassent pas cinq toits. De toute manière, fermes, hameaux et villages dégagent l'essentiel de l'habitat rural. Leur structure varie selon les différents groupes socio-culturels qui y vivent.

#### 6.1.1.2 Les types d'habitats

L'habitat est une portion d'espace habité, occupé par les maisons et leurs dépendances. Ces dernières sont consacrées aux animaux, aux stocks, et servent d'atelier, de cuisine et douche.

Dans le secteur, la descente des migrants de plusieurs horizons explique l'actuelle coexistence de trois types d'habitats :



### - Le type bariba

L'habitat est groupé en concessions avec ou sans clôture. Les maisons sont disposées les unes à côté des autres, s'interpénétrant ou séparées par des sentiers tortueux. Les cases ont des formes rectangulaires ou carrées aux toits couverts de chaume. Elles sont organisées autour d'une ou plusieurs cours qui abritent les cuisines.

Jusqu'à une date récente (1970) plusieurs habitations étaient sans fenêtres et lorsqu'il en existe, elles sont de très petites dimensions. Les murs étaient en général laissés à leur état naturel ou enduits d'un mortier de terre. Les plafonds étaient en terre de barre soutenue par des troncs d'arbre moyens (bambou, ronier). Ils sont perpendiculairement disposés sur les murs. Les dimensions des cases se résumaient : 3m sur 3 pour des cases carrées et 3,5m sur 2 pour les rectangulaires.

Les greniers sont rarement intégrés aux concessions. Le type retrouvé chez les Baatombu a une structure constituée de pieux en bois durs soutenant un corps creux en paille tressée (secco). Celui-ci repose sur une plate-forme en bois et est surmonté d'une toiture (cf photo n°3).

PHOTO N°3 : LE GRENIER DES BATOMBU



(Photo KOTO Baké Avril 1994)

- Le type fulani

Les Fulbé font partie des groupes socio-culturels les plus reconnus pour la dispersion de leur habitat. Les campements fulani (Marégah en batonun) sont des abris sommaires dus à leur fréquent déplacement. Ils existent à côté des anciennes agglomérations marquées par une certaine concentration. La distance moyenne entre ces deux catégories d'habitat varie de 3 à 8 km.

De forme ronde, les cases des sédentaires fulani sont construites en paille tressée (secco) aux toits coniques. Elles sont disposées autour d'une cour intérieure dans laquelle se trouve l'étable. Une petite ouverture sert de porte. L'évolution de ce

type d'habitation est marquée par l'utilisation de matériaux modernes de construction.

Grâce aux revenus procurés de l'élevage bovin, les constructions de tôle ondulée sont de plus en plus nombreuses à cause de la sédentarisation des Peulh en général et des Gando en particulier

- Le type atacorien

A certains points de vue, les habitats ressemblent à ceux des villages d'origine des populations de l'Atacora retrouvées dans le secteur.

Les Waaba et les Bètamaribè sont également des populations réputées pour la dispersion de leur habitat à l'instar des Fulbé. L'habitat est donc caractérisé par des semis d'habitations constitués de 5 à 7 cases. Ces semis sont distants de 100 à 150 m les uns des autres.

Les Bètamaribè ont introduit dans le secteur quelques reliques de tata-somba (maison en partie construite à étage au toit conique). Il s'agit des greniers intégrés aux maisons et dont la forme est différente de celle des Baatombu. Ces greniers sont construits en terre battue sous forme de jarre. Ils reposent sur une plate-forme de cailloux ou de motte de terre ayant au sommet une couverture de paille. Cette structure est caractéristique des Berba et des Lokpa installés le long de la route. (La photo n°4 indique ce genre de grenier).

**PHOTO N°4 : LE GRENIER DES POPULATIONS DE L'ATACORA**



(Photo KOTO Baké Avril 1994)

S'agissant des Lokpa, leur habitat est constitué de cases à double pente qui nécessitent moins de paille comme l'indique la photo n°5. Cette forme d'habitation est différente de celle des autochtones, mais elle est de plus en plus adoptée par certains.

**PHOTO N°5 : L'HABITAT DES LOKPA**



(Photo KOTO Baké Avril 1994)

## 6.1.2. La modernisation de l'habitation

Dans les milieux ruraux, l'amélioration des formes de construction est due au développement de l'économie monétarisée et à l'influence de l'extérieur. Deux éléments essentiels sont à la base de la modernisation des habitations :

### 6.1.2.1 L'utilisation de nouveaux matériaux de construction

A l'opposé des matériaux tirés du milieu naturel environnant (terre battue, paille, bambou, tige de mil etc...) l'utilisation massive et judicieuse des matériaux semi-définitifs se généralise. La tôle ondulée remplace progressivement la paille. Les murs et le plancher des bâtiments sont de plus en plus édifiés à base de ciment. A cela s'ajoute la peinture désormais utilisée sur les mur surtout dans les grandes agglomérations.

Dans les villages, le nombre de toits, couverts de chaume se réduit considérablement. En conséquence, les incendies jadis réguliers sont actuellement peu fréquents avec l'usage des feuilles de tôle ondulée.

Selon les informations reçues, les nouveaux matériaux de construction sont acquis à partir des recettes de produits agricoles. Ce qui atteste que le développement du commerce de ces produits a augmenté le pouvoir d'achat des paysans.

L'usage des nouveaux matériaux est surtout répandu chez les Baatombu, les Peulh sédentarisés et les Gando. Ainsi, le domaine spatial de ces derniers

communément appelés "**Danwé**"<sup>6</sup> dans le secteur de Parakou est en pleine mutation en matière de logement. Pratiquant aussi bien l'agriculture que l'élevage, ces populations qui sont devenues sédentaires vivent pour la plupart dans les maisons plus solides (construction en dur).

Enfin, pour mieux apprécier l'évolution dans l'utilisation des matériaux semi-définitifs de construction, j'ai procédé à une investigation dans trois localités. Celles-ci ont fait l'objet d'un recensement systématique des habitations. J'ai distingué les bâtiments construits en matériaux semi-définitifs (ciment, feuilles de tôle etc..) et ceux en matériaux précaires (banco, paille etc...) Les localités enquêtées ont été choisies au hasard. Il s'agit de Tchatchou, Sirarou et N'Dali. Toutes les concessions ont été observées. Les résultats sont indiqués dans le tableau n° 13 qui suit.

**Tableau n°13** : Répartition des habitations construites en matériaux semi-définitifs et précaires dans quelques localités du secteur.

Localités	Nbre d'habitations en matériaux semi-définitifs	%	Nbre d'habitations en matériaux précaires	%
Tchatchou	2425	98,5%	37	1,5%
Sirarou	1949	98%	40	2%
N'Dali	2967	99%	30	1%

Source : Résultat d'enquête de terrain (1994).

Le tableau indique un fort degré de modernisation des habitations. L'utilisation des matériaux précaires dans les constructions tend à disparaître. Pour ces matériaux les résultats sont respectivement de 1,5%, 2% et 1% pour les localités enquêtées. Ce qui explique la résistance des habitations. A côté des matériaux, la nouvelle technique est aussi mise à l'oeuvre.

<sup>6</sup> "Danwé" C'est un cri d'appel de clients par les vendeuses de bois à Parakou. Ce groupe socio-culturel est ainsi appelé parce que l'activité fondamentale de leurs femmes est la vente du bois.

### 6.1.2.2. L'utilisation de la nouvelle technique architecturale

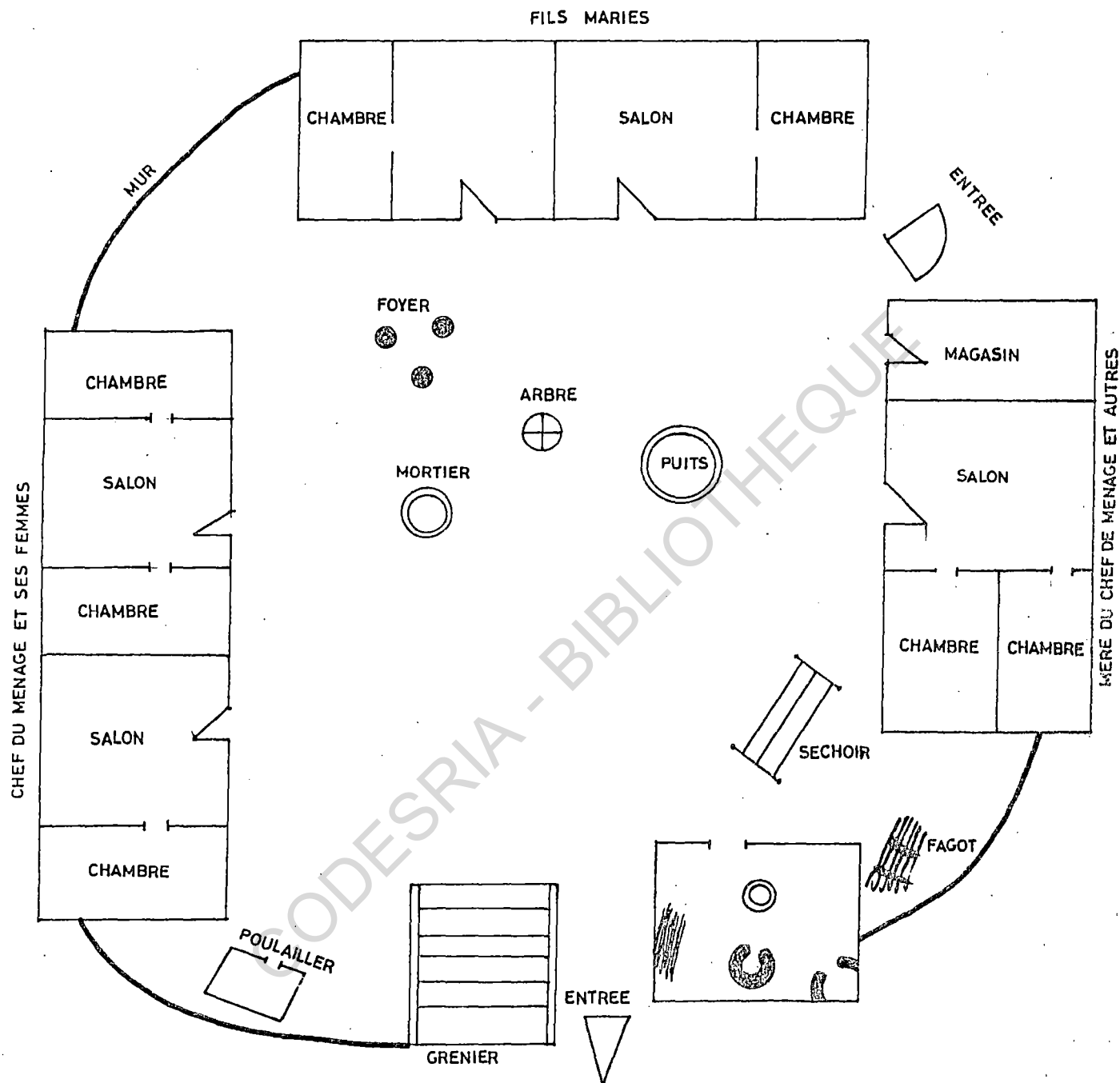
Chez les Baatombu, les cases traditionnelles étaient de petite taille sous des formes ronde ou carrée. Ces habitations étaient disposées les unes à côté des autres encadrant une cour intérieure. Les greniers n'étaient pas intégrés aux maisons.

De nos jours, les habitations ont pris de plus en plus des formes rectangulaires avec plus de place à l'intérieur. Les dimensions moyennes varient de 8 m sur 4 à 10 m sur 3 ou 5 tandis que dans les temps anciens, elles étaient de 2 à 3 m environ de diamètre pour les cases rondes et de 3 m sur 2 pour les cases rectangulaires. A l'opposé des bâtiments de petites dimensions, on observe d'énormes édifices à pente unique, à double pentes ou à quatre pentes. Ils comportent plusieurs compartiments répartis entre plusieurs personnes. La technique de construction des greniers en terre battue est bien utilisée dans le secteur. Les greniers sont intégrés dans les concessions en raisons des cas de vol fréquent. Généralement on les trouve à côté des cuisines. Le schéma n°3 montre un exemple de l'évolution de l'habitat en milieu baatonu.

Dans les hameaux ou fermes habités par les populations de l'Atacora les cases rectangulaires ou carrées côtoient les greniers.

Tout ce transfert de technique de construction imprime une nouvelle physionomie à la structure de l'espace rural. Mais l'occupation plus grande des terres par les autochtones et les nouveaux venus conduit vers la réduction des terres exploitables.

Schémas n° 3 : L'EVOLUTION DE L'HABITAT EN MILIEU BAATONU



SOURCE: Habitat région Nord, 1983 (SERHAU)  
plus enquête de terrain

ECHELLE: 0 2.35 4.75 m



## **6.2. LA PRESSION FONCIERE**

Elle devient particulièrement manifeste sur l'axe Tchaourou-N'Dali. C'est le résultat à la fois de l'installation de nouveaux établissements humains et du système agraire en cours. Cette situation bouleversera les modalités d'attribution du foncier.

### **6.2.1. Le système agraire et la dégradation de l'espace**

Dans les activités de production agricole, les hommes devenant de plus en plus nombreux exercent une grande emprise sur la terre pour agrandir leurs exploitation ou produire plus. Cette emprise ne manque pas d'influencer le milieu.

L'analyse des systèmes de production est nécessaire pour mieux appréhender l'état actuel des ressources naturelles.

#### **6.2.1.1 Les systèmes de production agricole**

Le système de production agricole est l'ensemble des techniques de production agricole et du système de cultures. Dans le Sud-Borgou où l'agriculture est la principale activité économique des populations, les paysans ont recours à la méthode de la culture itinérante sur brûlis. Plusieurs techniques culturales y sont utilisées.

Dans le secteur d'étude, les techniques de production varient d'un groupe socio-culturel à un autre.

En ce qui concerne la Sous-Préfecture de Tchaourou, les principales techniques de culture sont :

- L'association des cultures
- La rotation des cultures
- La jachère

L'association des cultures relève de la tradition chez la majorité des paysans. C'est ainsi qu'ils sèment pendant la même année plusieurs cultures sur une même parcelle. A ce titre, l'igname qui est la principale culture de la région est associée aux piment, haricot, manioc. D'autres formes d'association se résument à : maïs-sorgho / igname-gombo-piment / maïs-sorgho-manioc. Ces types d'association sont pratiquées par les Baatombu et les Nago.

S'agissant de la rotation, les principales cultures qui se succèdent d'une année à une autre sur la même parcelle sont : l'igname et le maïs. L'igname vient en tête de rotation à cause de son besoin élevé de fertilisants minéraux (potasse). Au bout de 4 ans la parcelle est mise en jachère. Celle-ci dure 2 à 3 ans au lieu de 5 à 10 ans dans le passé.

L'on doit signaler que ce cycle de rotation est perturbé par l'arrivée des colons agricoles (Lokpa, Bètemmaribè, Adja). Ils ont introduit dans la région la culture de coton et d'arachide. Pour mieux apprécier les différents types d'association et de rotation, il est important d'observer le tableau n°14 qui suit.

**Tableau n°14** : Les types d'association et de rotation des cultures (Sous-Préfecture de Tchaourou)

Groupes socio-culturels	Années de rotation			
	1ère année	2è année	3è année	4è années
Lokpa	I-H-G-R-Mn-P	M-S-Se-	S - H	C - A
Bètamaribè	I-H-G-R-Mn-	M-H-S	I - G - P	
Adja	M	Mn		
Nago et Baatombu	I-P-H-M-Mn-M	M - S	I - G - P	M - S - Mn

I: Igbame - H : haricot - G : gombo - P : piment - R : riz - Mn : Manioc - M : maïs S : sorgho - Se : sésame - A : arachide - C : coton

source : Résultat d'enquête (1994)

A partir de ce tableau, on remarque que les combinaisons de culture ont l'avantage de permettre aux paysans d'économiser leur énergie de travail. De plus ils récoltent plusieurs produits au cours de la même campagne agricole.

Les colons comme les autochtones s'appliquent à faire l'association des cultures. Mais celle-ci ne suit pas les normes agronomiques. Les plantes ayant les mêmes exigences en substance nutritive coexistent souvent (maïs, sorgho).

Par ailleurs, dans la Sous-Préfecture de N'Dali, la rotation et l'association des cultures sont résumées dans le tableau n°15.

**Tableau n°15** : Association et rotation de cultures (Sous-Préfecture de N'Dali)

Année	Production
1ère année	igbame
2è année	maïs - sorgho
3è année	sorgho - niébé
4è année	manioc - niébé

source : Enquête de terrain (1994)

Cette rotation est pratiquée aussi bien par les autochtones que les colons agricoles. Elle diffère de celle de Tchaourou. A N'Dali il existe encore une autre rotation dominée par la culture cotonnière. Celle-ci est pratiquée en monoculture aussi bien par les autochtones que les migrants. Dans ce cas on note une rotation qui donne priorité au coton au cours de 4 ans. Les trois techniques agricoles (association, rotation et jachère) sont toujours pratiquées dans la méthode de culture itinérante sur brûlis; mais la durée de la jachère est considérablement réduite ( de 10 à 4 ou 3 ans).

Depuis quelques années une autre technique telle que la culture attelée remplace progressivement les anciennes techniques dans la zone cotonnière du secteur. Après l'étude de ces systèmes de production en cours, il convient de mettre en relief leur contribution dans la dégradation du milieu.

#### 6.2.1.2 Les effets néfastes des systèmes de production agricole sur le milieu

La mauvaise application des méthodes et techniques culturales cause de graves préjudices à l'environnement.

S'agissant de la culture itinérante sur brûlis, le déplacement régulier des champs nécessite de vastes espaces cultivables. Or, la majeure partie de la population demeure agricole et utilise cette méthode. De ce point de vue, une emprise de l'homme sur le milieu à des fins culturales est grande. Ce qui est à la base de la dégradation continue du paysage écologique puisque chaque parcelle subit un déboisement considérable avant les semis. Ce dernier est suivi de feu de brousse qui met à nu le sol. Dès lors, celui-ci est soumis à toutes sortes d'érosion : pluviale, éolienne. Aussi, les micro-organismes qui participent à l'existence du sol sont détruits par les feux, ce qui réduit sa fertilité. En absence d'une bonne

utilisation des intrants agricoles, cette pratique débouche sur le faible rendement de la production.

De plus, le sol est souvent soumis à une mauvaise rotation des cultures d'où la dégradation. C'est pourquoi la direction de la recherche du coton et fibre (R.C.F) de Parakou a proposé pour une période de 6 ans, la rotation qu'indique le tableau n°16 ci-après.

**Tableau n°16** : La rotation de cultures proposée par la R.C.F (Parakou)

Années	Cultures
1ère année	arachide fumé
2è année	coton fumé
3è année	coton fumé
4è année	maïs ou sorgho
5è année	jachère
6è année	jachère

Source : R.C.F Parakou (1994)

L'arachide est passée en tête de rotation parce qu'elle augmente le bilan d'azote du sol. En deuxième année, le coton pourra bénéficier de l'azote du sol pour de meilleurs rendements. En quatrième année le maïs ou le sorgho va bénéficier de l'engrais chimique utilisé dans la culture cotonnière.

Malgré les avantages, ce modèle n'est suivi nulle part dans le secteur. Il s'en suit que les hommes sont responsables des préjudices portés sur l'environnement.

Dans la Sous-Préfecture de Tchaourou par exemple, les colons agricoles ont favorisé un recul du potentiel agricole des terres qu'ils exploitent. En effet, ils ont bouleversé le système d'exploitation en introduisant la culture du coton et de

l'arachide dans la région. De même, ils font de grosses buttes dépassant celles des autochtones dans le cadre de la culture d'igname.

De ce fait, un processus de destruction s'engage car le bouleversement des horizons supérieurs provoque une diminution de la stabilité de la structure du sol.

Enfin, dans le secteur de N'Dali, la pratique de la culture attelée qui monte en flèche a entraîné une association de l'agriculture à l'élevage. Désormais celui-ci est non seulement pratiqué par les éleveurs fulani mais aussi par les Baatombu. Lorsqu'en décembre et mai le pâturage sur terre devient rare, les bouviers ont recours au pâturage aérien entravant ainsi le rôle écologique des espèces telles que Alzélia africana (Gbébu en baatonun) et Plétocaspus erinaceux (Tona en Baatonun) pour ne citer que ceux-là. Cette pratique entraîne des conséquences négatives sur l'environnement.

La dégradation actuelle des ressources naturelles découle des systèmes de production ancestraux que modernes. On assiste de ce fait à une réduction de la disponibilité des terres cultivables.

### **6.2.2. La disponibilité des terres en baisse**

La réduction des terres exploitables est la conséquence de l'occupation anarchique de celles-ci par une population autochtone en évolution continue et les étrangers. A moyen et à long terme le manque de terres fertiles se fera sentir.

L'étude de quelques cas permettra de mieux apprécier la situation.

### 6.2.2.1 Le cas de Tchaourou

La Sous-Préfecture de Tchaourou a une superficie totale de 6400 Km<sup>2</sup> dont 1700 km<sup>2</sup> de forêt classée. A partir de ces chiffres on peut calculer la surface disponible par actif agricole entre 1979 et 1992.

Le tableau n°17 indique les résultats

**Tableau n°17** : Evolution de la superficie disponible par actif agricole dans le secteur de  
Tchaourou

Années	Surface totale	Surface occupée par les forêts classées	Surface disponible	Nbre d'actifs agricoles	Surface disponible par actif agricole
1979	6400 km <sup>2</sup>	1700 km <sup>2</sup>	4700 km <sup>2</sup>	21341	0,22 km <sup>2</sup> ou 22,02 ha
1992	6400 km <sup>2</sup>	1700 km <sup>2</sup>	4700 km <sup>2</sup>	29571	0,15 km <sup>2</sup> ou 15,89 ha

Source : D'après les données de la direction des eaux et forêts Parakou et du rapport annuel de campagne 1992 - 1993 (CARDER - Borgou)

L'analyse du tableau montre une nette réduction des terres disponibles par actif agricole. 22,02 ha en 1979 contre 15,98 ha en 1992. Il faut remarquer que la portion de terre qui revient à chaque actif agricole est occupée par les habitations, les champs, les vieilles jachères et les pâturages pour animaux.

### 6.2.2.2 La Sous-Préfecture de N'Dali

Quant à la Sous-Préfecture de N'Dali, la surface couverte de forêt est d'environ 591,80 km<sup>2</sup>. A partir de cette donnée les surfaces disponibles pour chaque actif agricole pendant les deux périodes sont indiquées dans le tableau ci-après.

**Tableau n°18** : Evolution de la superficie disponible par actif agricole dans le secteur de N'Dali

Années	Surface totale	Surface occupée par les forêts classées	Surface disponible	Nbre d'actifs agricoles	Surface disponible par actif agricole
1979	3748 km <sup>2</sup>	591,80 km <sup>2</sup>	3156,2 km <sup>2</sup>	14011	0,22 km <sup>2</sup> ou 22,52 ha
1992	3748 km <sup>2</sup>	591,80 km <sup>2</sup>	3156,2 km <sup>2</sup>	21057	0,14 km <sup>2</sup> ou 14,98 ha

Source : D'après les données de la direction des eaux et forêts Parakou et rapport annuel de campagne 1992 - 1993 / CARDER-Borgou

Le tableau indique également une baisse de la disponibilité de la terre au cours des deux périodes : 22,52 ha en 1979 contre 14,98 ha en 1992; ce qui entraîne une certaine pression des ressources naturelles

De même, dans la région de Parakou le manque de terres cultivables commence à se poser. C'est une conséquence de l'installation de nouveaux établissements humains et de la tenue de fermes par les néocitadins. A partir des observations faites sur le terrain, les parcelles sont suffisamment réduites (0,5 à 1 ha par exploitation) car le nombre d'exploitants est devenu plus grand par rapport à la surface disponible. Ce qui oblige les grands exploitants à s'éloigner de Parakou (30 à 40 km) pour cultiver de vastes portions de terre. Au regard de ce qui précède le droit d'usage du foncier est sujet à des mutations.

### 6.2.3. Les modifications du droit foncier

Dans ce milieu essentiellement peuplé de Baatombu et de Nago, le droit d'usage de la terre est reconnu au premier défricheur et à sa descendance sous la direction du chef de terre. Elle constitue un patrimoine dont l'appropriation définitive est normalement exclue. Mais les terres à proximité des habitations et qui ont été soumises aux cultures sont des propriétés privées. Par ailleurs, en dehors du



caractère inaliénable des terres, la donation existe. Elle s'obtient par une demande auprès du chef coutumier.

L'héritage et la donation constituent donc les deux modes d'appropriation des terres les plus fréquents. Mais la terre peut aussi être prêtée. L'ouvrier peut être admis à cultiver sur la base des négociations; mais la parcelle ne lui appartient pas définitivement.

Aujourd'hui, force est de constater qu'à ce droit foncier traditionnel selon lequel la terre appartient aux premiers occupants, s'est progressivement substituée une autre modalité d'attribution du foncier : la terre appartient désormais aux plus offrants. Dans le secteur d'étude, la plupart des terres est déjà cédée aux nouveaux acquéreurs à des prix de plus en plus élevés lorsqu'on s'approche des grosses agglomérations. A Parakou par exemple, le prix d'achat des parcelles de 30 m sur 30 situées au coeur de la ville varie de 500.000 et 700.000 F CFA. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre ville les prix se situent entre 100.000 et 70.000 F CFA. A Parakou comme à Tchaourou, la quasi-totalité des terres sont déjà immatriculées.

En résumé, le développement des marchés agricoles a engendré des mutations à plusieurs niveaux.

Dans le domaine du paysage rural, on note une multiplication des habitats due au croît démographique et à l'arrivée des immigrants. Ceux-ci ont introduit d'autres types d'habitats dans la région.

L'extrême exploitation des ressources naturelles a conduit à la dégradation des terres cultivables avec comme corollaire leur réduction. Cette situation a débouché sur la vente des terres dans les grandes agglomérations.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **CHAPITRE 7 : LES INCIDENCES SOCIO-ECONOMIQUES DES MARCHES ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

Les échanges de produits agricoles mettent à la disposition des paysans des revenus monétaires non négligeables. De ce fait, un changement de comportement apparaît. Il est donc question de démontrer au premier plan les nouveaux comportements socio-économiques des populations rurales; ensuite les perspectives d'avenir seront formulées pour un meilleur fonctionnement des marchés et sur la protection de l'environnement.

### **7.1. LES CONSEQUENCES DES MARCHES SUR LES POPULATIONS**

Elles se traduisent par la transformation des structures sociales traditionnelles d'une part et les efforts d'épargne rurale d'autre part. L'analyse détaillée de ces éléments paraît importante.

#### **7.1.1. Les transformations sociales**

Deux principaux aspects sont liés à cette question :

- La dégradation des valeurs sociales traditionnelles.
- Les modifications du statut de la femme en milieu rural

##### **7.1.1.1. La dégradation des valeurs sociales traditionnelles**

Par rapport à la dégradation des valeurs sociales traditionnelles, il faut remarquer une modification des rapports sociaux. Ceux-ci se définissent par un

recul de la solidarité des communautés, un relâchement de la cohésion des familles et du clan.

Dans les sociétés rurales, la solidarité se traduisait par les formes d'entraide multiples.

Les travaux champêtres s'effectuaient de manière collective par toutes les personnes actives de chaque famille. Les garçons étaient sous l'autorité parentale et constituaient une main d'oeuvre importante. C'est pourquoi dans le Borgou en général et dans le secteur d'étude en particulier, la richesse d'une famille se mesurait par le nombre d'enfants notamment de sexe masculin.

Par ailleurs, lorsqu'un membre du groupe social se trouva submergé par ses travaux champêtres pour cause de maladie ou de cérémonies funèbres, les autres éléments du groupe lui venaient en aide pour un temps (1 à 2 journées), ce qui lui permettrait de rattraper le retard accusé. Cette forme d'entraide s'appelle le "wourou" en baatonun. Outre cela, il existe le "Tora" où plusieurs exploitants de la communauté se retrouvaient pour travailler à tour de rôle dans leurs champs respectifs.

Une autre forme d'entraide tels que les dons de produits vivriers existe. En cas d'insuffisance de provisions, les familles dépourvues recevaient des dons de la part des autres membres de la collectivité afin de combler le déficit alimentaire.

Mais depuis quelques décennies, on assiste à la disparition progressive de cette solidarité à cause de l'extension de la recherche effrénée de l'argent. Le système d'entraide a cédé la place à la concurrence.

Quant au relâchement de la cohésion des familles l'on doit souligner que même au lendemain des indépendances (1960) il existait dans le Sud-Borgou des familles nombreuses regroupant plusieurs ménages. Toute la production agricole était sous la gestion du patriarche dont l'autorité était incontestée. La collectivité était donc bien soudée.

Cette hiérarchie n'est plus suivie à partir du moment où les produits agricoles ont commencé à donner plus de gains financiers aux populations rurales. Dès lors chacun veut s'installer à son propre compte et s'acquitter de sa taxe civique. C'est à juste titre que AFANA O. (1977) a écrit en ces termes : «Au lieu de concentrer dans le village et autour de la case du patriarche toutes les cases des membres de la famille, elles essaient maintenant les foyers indépendants dont les liens avec les chefs se relâchent proportionnellement à la distance qui les sépare»

Dans le secteur d'étude les familles nucléaires sont constituées de parentés très proches. L'acquisition de nouveaux matériaux agricoles (charrettes, charrues, tracteurs) a sans doute favorisé cet individualisme des populations. Dès lors chaque ménage peut assurer tout le cycle de production agricole sans avoir recours aux autres membres de la grande famille. De son côté, la femme va connaître un changement dans son statut grâce à l'augmentation des revenus monétaires.

#### 7.1.1.2. Les modifications du statut de la femme

Dans l'aire culturelle des Baatombu, les femmes se consacraient essentiellement aux activités domestiques (recherche d'eau, du bois, préparation du repas, garde d'enfants etc..) Elles aidaient aussi leur mari dans les travaux champêtres tels que les semis, les récoltes et recevaient une faible proportion du bénéfice.

Dans le domaine éducatif, on ne permettait pas à la plupart des filles d'évoluer dans les études. Elles étaient très tôt soumises au mariage sans consentement. Pour la majorité des ménages, l'intervention de la femme était limitée dans les affaires familiales.

Mais depuis quelques décennies, les changements sont apparus dans le statut des femmes. Dans le souci d'augmenter leurs revenus monétaires, les femmes se livrent de plus en plus aux activités à but lucratif (vente du bois au bord de la route, des plats cuisinés, du fromage, de l'akassa etc). De même, les femmes du secteur d'étude s'intéressent à la production agricole. Elles exploitent ainsi des terrains à côté de ceux de leur mari pour produire le maïs, l'arachide, voire le coton. Les femmes sont actives dans le désherbage qui était exclusivement réservé aux hommes. Il leur revient la double tâche de semer leur propre terrain et celui de leur mari. La main d'oeuvre féminine est très importante dans le semis, le sarclage, l'épandage d'engrais. Les femmes sont plus actives dans la récolte du coton que les hommes. Leur apport dans la production agricole paraît donc indispensable. Eu égard à cela, on note de nos jours une certaine autonomie financière de la part des femmes. Désormais la majorité d'entre elles participe largement aux besoins du ménage. Par ailleurs, le mariage forcé tend de plus en plus à disparaître.

D'autres innovations apparaissent dans le cercle des femmes. Il s'agit des associations AFDVFB (Association de fonds de développement villageois pour la femme du Borgou). Dans la localité de Tchatchou, le GF est né en 1974 avec 30 membres. En 1995, le groupement compte 71 membres et produit du coton.

Pour démarrer certaines activités, tel que le petit commerce, les AFDVFB sollicitent des prêts auprès de la CRCAM<sup>7</sup>.

Aujourd'hui, les femmes ont les mêmes droits que l'homme sur les plans économique, social, culturel et politique. Elles participent à l'élection des autorités locales à divers niveaux (maire, délégué, conseiller etc). De ce point de vue, elles sont stimulées à faire autant que les hommes.

En général, les mutations se répandent de plus en plus dans la vie sociale, mais la vie économique n'est pas restées en marge des changements.

### **7.1.2. Les mutations économiques**

Il s'agit de montrer les efforts en faveur de l'équipement et une tendance vers la disparition de la thésaurisation grâce à l'apparition des institutions d'épargne rurale.

#### **7.1.2.1 Les efforts en faveur de l'équipement**

La nécessité d'augmenter les revenus monétaires pousse les producteurs à la pratique des cultures autre que les cultures vivrières. C'est le cas du coton, et de l'arachide; mais celle-ci est à la fois consommée et vendue.

Dans la Sous-Préfecture de N'Dali, la production cotonnière élève considérablement le niveau de revenus des paysans. De ce fait, l'achat des charrues, des boeufs, des moyens de déplacement, des moulins à maïs, des postes radio etc... devient très important après le marché de coton.

<sup>7</sup> CRCAM : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel

De plus, les ristournes générées par la vente de ce produit permettent la réalisation des infrastructures communautaires.

On appelle ristourne la somme d'argent payée à un organisme commercial, à un individu ou à un groupe d'individus à la fin des opérations de collecte primaire des produits agricoles en récompense de l'effort fourni et la gestion rationnelle des intrants. Cet argent est utilisé dans les constructions de grands magasins d'approvisionnement en intrants agricoles, des écoles, des maisons de loisir etc... A titre d'exemple, dans la localité de Boko (située à 17 km au Nord de Parakou) les paysans ont construit un magasin d'une valeur de 2.500.000 F CF en 1993 à partir des ristournes.

#### 7.1.2.2. Le développement de l'épargne rurale

Avant l'installation des institutions étatiques tels que les CLCAM et les CRCAM, les populations rurales utilisaient les maigres revenus pour l'achat des cabris, des moutons, des boeufs. Dans les villages, la plupart des petits ruminants en divagation appartiennent aux femmes. C'était la thésaurisation qui prévalait. Elle consiste à amasser la richesses.

Mais à partir des années d'indépendances (1960) où apparurent les institutions bancaires, les populations épargnent une partie des recettes de produits agricoles à côté de la thésaurisation. Ainsi, avec la création des CLCAM et CRCAM, les épargnants bénéficient de crédit lorsqu'ils remplissent des conditions suivantes :

- appartenir à un groupement villageois,
- offrir une garantie sûre à l'institution



- exercer un métier réel, confiant etc.

On assiste à deux sortes de crédit :

- Le crédit en espèce (somme d'argent)
- Le crédit en matériaux agricoles (charrues, charrette etc)

Le fonctionnement des institutions financières dans les milieux ruraux constitue le principal facteur expliquant le développement de l'épargne rurale. On note un dynamisme des CLCAM et CRCAM dans le secteur d'étude. Le tableau n°19 montre la situation des épargnes par les associations de femmes durant une période de 5 ans à la CLCAM de N'Dali.

**Tableau n°19** : Situation des épargnes des associations de femmes durant une période de 5 ans à la CLCAM de N'Dali

Localités des associations	Nombre d'Adhérentes	Montant
Kakara	17	85.000 F
Banhounkpo	25	125.000 F
Maréborou	25	125.000 F
Bassen-kparou	24	120.000 F
Tamarou	45	255.000 F

Source : Résultats d'enquête (1994)

NB. : Les montants de l'épargne date de 5 ans dans chaque localité

L'analyse du tableau montre que les sommes épargnées ne sont pas très importantes pour une période de 5 ans. Toutefois l'on doit saluer l'initiative. De plus l'argent bénéficie d'un lieu de placement sûr. A l'opposé de cette épargne collective, nombreux sont les membres de l'association qui ont des épargnes individuelles. Ce qui explique d'ailleurs la faiblesse des montants dans le tableau.

La modicité des montants s'explique aussi par le fait que la majorité des épargnants sont analphabètes. Ce qui ne facilite pas les opérations bancaires.

Cette initiative d'épargne donne accès aux crédits dans les institutions (CLCAM, CRCAM) . Le tableau n°20 fait le point du petit crédit accordé par la CRCAM aux associations AFDVFB. Il faut dire que la totalité des crédits sollicités est généralement accordée.

**Tableau n°20** : Point du petit crédit accordé aux associations AFDVFB par la CRCAM de N'Dali (1995)

AFDVFB	Nombre de demandeuses	Montants sollicités
Komiguéa	91	1.820.000 F
Maréborou	25	420.000 F
Sirarou II	40	800.000F
Banhoun-kpo	43	860.000 F
Boko	122	186.000 F
Tamarou	98	1.940.000 F
Kakara	44	880.000 F
Sirarou I	67	1.740.000 F
Bassen-Kparou	16	240.000 F

Source : Enquête de terrain (1994)

NB: Les montants constituent la somme des petits crédits depuis 5 ans dans chaque localité

## 7.2. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Elles sont formulées en vue d'un bon fonctionnement des marchés ruraux et d'une sauvegarde du paysage rural.

### 7.2.1. Pour un bon fonctionnement des marchés

Dans cette visée, une bonne gestion et un approvisionnement permanent des marchés en produits vivriers sont indispensables.

Dans la plupart des marchés, l'absence ou la précarité des infrastructures est tributaire de la mauvaise gestion. Malgré le paiement régulier des droits de place bien que modiques, il n'existe pas une parfaite structure capable de gérer les fonds en vue d'une tentative de construction des marchés. Face à cette situation les collectivités locales devraient oeuvrer pour doter des marchés ruraux de structures assez organisées de gestion.

Il serait aussi souhaitable que les organisations paysannes participent à la construction des magasins de stockage de produits vivriers. Des décisions ont été prises par certains groupements villageois dans ce sens mais n'ont pas abouti. A titre d'exemple on peut citer la localité de Kennou-Kpannou. Pourtant, c'est par le dynamisme des marchés, ruraux que les villages se développent. L'argent pénètre et circule dans la région par les marchés.

Actuellement, la hausse des prix de produits vivriers est la conséquence de leur rareté sur les marchés. Cela est dû au fait que la production agricole est dominée par la monoculture cotonnière notamment dans la région de N'Dali. L'approvisionnement permanent des marchés en produits vivriers ne sera possible que par un couplage de cultures vivrières et des cultures de rente. A travers ses structures tels les CARDER, l'Etat devrait prendre des mesures très rigoureuses dépassant le simple cadre de la sensibilisation des paysans en vue d'une diversification des cultures.

### 7.2.2. La sauvegarde du paysage rural

Il s'agit de la gestion des terroirs agricoles et la préservation de l'environnement.

Concernant les terroirs agricoles, l'on doit souligner qu'en raison des systèmes de production pratiqués dans le secteur, l'augmentation des superficies emblavées en liaison avec la croissance démographique réduit les pâturages naturels dans les proportions élevées. Cette situation amène le bétail à empiéter sur les terrains de cultures pour dévaster les récoltes. Il en résulte de nombreux heurts qui sont souvent fatals aux membres de chacune des deux communautés (éleveurs et producteurs) A cet effet, il importe de prendre des dispositions rigoureuses pour une réorganisation de l'espace. Dans cette optique, les autorités locales devraient de temps en temps inviter les deux communautés pour des débats sur les gestion des terroirs villageois.

Il s'agit de délimiter et de définir de façon ferme les couloirs de passage du bétail et les domaines réservés à l'agriculture. Cette gestion veillera à la protection des écosystèmes.

En effet, pour maintenir le patrimoine national c'est à dire la survivance des espèces animales et végétales du pays, de rigoureuses mesures afin d'empêcher l'occupation des réserves forestières s'impose.

D'un autre côté, les producteurs ne bénéficient d'aucun encadrement de la part des AVA dans leurs techniques traditionnelles de production telles que l'association, la rotation des culture et la jachère. C'est pourquoi ces techniques sont souvent mal appliquées sur le terrain, d'où l'appauvrissement rapide des sols. Une

intense sensibilisation des producteurs par les AVA (agents de vulgarisation) et APV paraît donc nécessaire afin d'éviter la raréfaction des terres fertiles. De même, la coupe abusive du bois par les producteurs, les éleveurs et autres utilisateurs accroît la dégradation de l'environnement. Face à cette situation, il importe de promouvoir l'information et l'éducation en milieu rural à cause de la plus grande partie de la population qui demeure analphabète au Sud-Borgou.

Par le biais de l'alphabétisation, on pourrait apprendre facilement aux masses rurales à reconstituer le couvert végétal voire préserver les écosystèmes. Les thèmes concernant la protection de l'environnement pourraient être animés par les mass-médias (radio, télévisions, journaux). Il convient de souligner les efforts que déploient déjà certaines organisations non gouvernementales (ONG) pour reboiser les terrains. C'est le cas du GERED (Groupe d'étude et de recherche sur l'environnement et le développement), une ONG installée à Parakou. Elle a entrepris des actions de reboisement dans le Borgou et le Sud-Borgou notamment. En août 1994, 3000 plants ont été repiqués sur les terrains nus dans la localité de Karimama (extrême Nord du Bénin). En 1995 et 1996 la ville de Parakou a pris la relève. De pareilles actions sont indispensables pour sensibiliser les sociétés rurales sur la protection de l'environnement. Ces actions pourraient être étendues par d'autres organismes à travers le Borgou tout entier.

En résumé, il ressort que la vie sociale et économique a subi des transformations à l'instar du paysage rural.

Sur le plan social, les rapports sociaux se sont détériorés à cause de la recherche effrénée des revenus monétaires. La solidarité d'autan cède de plus en plus sa place à l'individualisme.

Dans le domaine économique, on note un effort dans la recherche de biens d'équipement ainsi qu'une croissante activité des institutions d'épargne rurale.

La protection de l'environnement pourrait passer par l'information et l'éducation des populations rurales à travers l'alphabétisation et les mass-médias.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**CONCLUSION GENERALE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Au terme de l'étude portant sur l'impact du développement des marchés agricoles sur la structuration de l'espace rural dans le secteur Tchaourou-N'Dali, j'ai pu apprécier les mutations d'ordres économique, spatial et social dans la région.

En effet, dans le Sud-Borgou, les marchés sont nés bien avant la période coloniale suite à un certain nombre événements. Ils ont connu une dynamique particulière au fil du temps. De nos jours, trois catégories de marchés retiennent l'attention sur le secteur Tchaourou-N'Dali. Ce sont :

- les points de vente;
- les marchés ruraux;
- les marchés urbains.

Plusieurs facteurs expliquent ce développement des marchés. Il s'agit d'une part de la colonisation agricole qui a commencé à la fin des années 1960, d'autre part de l'amélioration des infrastructures routières. Il résulte de cette situation trois courants migratoires :

- l'arrivée des populations de l'Atacora auxquelles se sont ajoutées celles du Mono;
- le rapprochement des autochtones vers les grandes voies de communication.

- La descente des Fulbé transhumants.

Les colons agricoles représentent une forte proportion dans la population active agricole. Avec un effectif de 12.988 personnes en 1979, ils représentent environ 64% des actifs agricoles dans la Sous-Préfectures de Tchaourou; en 1992,



leur proportion est de plus de 97% soit 28.716 actifs. Quant au secteur de N'Dali, ils totalisent un effectif de 6.976 personnes en 1979 soit environ 44% des actifs agricoles et 14.578 personnes en 1992 soit plus de 63% de la population active agricole.

Ce poids démographique de colons agricoles lié à leurs activités essentiellement basées sur l'agriculture a donné une impulsion à la production agricole. Celle-ci a débouché sur le commerce de produits agricoles et vivriers notamment.

En ce qui concerne les infrastructures routières, leur réhabilitation a permis de résoudre quelque peu le problème d'échange des populations autochtones qui sont surtout installées à l'arrière-plan du principal axe routier.

Ces différents facteurs sont à la base de la dynamique des marchés sur le tronçon Tchaourou-N'Dali.

A certains endroits, l'analyse a été axée sur les Sous-Préfectures de Tchaourou et de N'Dali à cause de l'importance des activités agricoles qui s'y déroulent. La circonscription urbaine de Parakou est approvisionnée en produits agricoles provenant de plusieurs localités de la sous-région.

Dans le secteur d'étude, les marchés sont devenus très importants dans la vie des populations et revêtent des caractéristiques diverses. Leur structure ne bénéficie pas d'un ordre parfait et le fait le plus remarquable est le manque d'infrastructures adéquates. Ceci est la conséquence de la mauvaise gestion qui se résume à l'attribution des places et à la collecte des taxes par les organismes officiels. Par rapport à cette situation, il est indispensable que les collectivités

locales prennent en charge la gestion de leurs marchés car ceux-ci jouent des fonctions multiples. Ils constituent des portes d'entrée de devise dans le secteur à partir d'importantes activités commerciales par des acteurs divers.

Les marchés jouent aussi un rôle social très important. Ils sont des lieux de brassage culturel et favorisent la vie de relation entre les populations. Les échanges commerciaux sont devenus une réalité incontournable. Ils sont responsables des mutations de l'espace rural, de la vie sociale et économique.

On note également une évolution du paysage rural. Plusieurs types d'établissements humains marquent le secteur : les anciens villages, les localités nées des transferts de populations vers le principal axe routier et les localités issues de la colonisation agricole. Il s'ensuit une multitude d'habitats qui coexistent dans le secteur du fait de l'installation des populations du département de l'Atacora, des Fulani et aussi des populations autochtones.

Les revenus tirés de la vente de produits agricoles ont permis aux populations de moderniser leur habitat par l'utilisation des matériaux semi-définitifs.

Les techniques et méthodes de production agricole sont à la base de la dégradation des ressources naturelles. L'exploitation anarchique des terres due à la pratique de la culture itinérante sur brûlis consommatrice d'espace a entraîné une réduction des terres cultivables. De même, l'extension des établissements, humains a engendré la transformation des modalités d'accès du foncier. Aujourd'hui, les terres sont de plus en plus vendues et les prix sont d'autant plus élevés qu'on se trouve dans les grandes agglomérations.

Dans le domaine des collectivités humaines, les valeurs sociales traditionnelles se dégradent. Cette dégradation se traduit par l'individualisme au sein des communautés. Les formes d'entraide tendent de plus en plus à disparaître.

Sur le plan économique, l'augmentation des revenus monétaires favorise l'acquisition de biens d'équipement dans les milieux ruraux. La thésaurisation qui est une forme d'épargne traditionnelle perd quelque peu de son ampleur à cause de l'installation des institutions d'épargne rurale (CLCAM et CRCAM) à l'intention des paysans. Toutefois, l'on doit signaler la faible valeur des épargnes due à l'analphabétisme de la majorité des populations rurales. Elles éprouvent par conséquent d'énormes difficultés dans les opérations bancaires.

Par ailleurs, les techniques de protection de l'environnement ne seront efficaces que lorsque les producteurs seront assistés par les AVA et APV dans leurs activités agricoles. Pour ce faire ces agents devraient avant tout entreprendre à l'endroit des producteurs une intense sensibilisation sur les méfaits de certaines techniques agricoles. Ce qui leur permettra d'améliorer si non de bien appliquer ces techniques.

De plus, l'alphabétisation des populations rurales s'avère indispensable en vue d'une meilleure compréhension des problèmes de l'environnement. Cela facilitera la recherche des approches de solutions. Dans la même perspective, l'on doit toujours rappeler que le reboisement doit être fait de façon continue d'autant plus que la méthode culturale pratiquée jusqu'ici, est responsable de la destruction d'importantes formations végétales.

## ANNEXE

**Tableau n° 21 : Répartition des groupes socio-culturels dans les Sous-Préfectures de Tchaourou, Parakou et N'Dali (1992).**

Groupes socio-culturels	SOUS-PREFECTURES					
	Tchaourou		Parakou		N'Dali	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Baatombu et apparentés	22.731	34,24	30460	29,40%	26.772	59,05%
Population Atacora	15.824	23,83%	10.899	10,52%	4.274	9,42%
Peulh	12.523	18,86%	4.509	4,35%	10.147	22,38%
Adja et Apparentés	369	0,55%	2.991	2,88%	157	0,34%
Fon et Apparentés	2.272	3,42%	19.396	18,72%	546	1,05%
Dendi et Apparentés	631	0,95%	15.946	15,39%	867	2,45%
Yoruba et Apparenté	10.463	15,76%	15.396	14,86%	1.264	3,57%
Autres ethnies	569	0,85%	1.687	1,62%	579	1,63%
Ethnies étrangères	258	0,38%	781	0,72%	174	0,49%
Non déclarés	688	1,03%	1.489	1,43%	553	1,56%
Naturalisés	55	0,08%	23	0,02%	1	
Population totale	66.382	100%	103.577	100%	45.334	100%

Source : R.G.P.H1, R.G.P.H2, (1979,1992) et résultats d'enquête.

**Tableau n°22 : Evolution des principales productions agricoles dans la Sous-Préfecture de Tchaourou (1979 - 1994). Production : tonne - Superficie : ha**

Cultures Campagne	Igbame		Maïs		Sorgho		Manioc	
	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie
1979-1980	14880	1488	1162	1452	1104	1380	4542	446
1980-1981	15710	1581	1204	1531	72	1433	3553	508
1981-1982	15723	1797	1320	1650	870	2150	3327	609
1982-1983	19250	2200	1685	1934	1071	1714	4300	860
1983-1984	19250	2200	2087	2455	1071	1714	4300	1348
1984-1985	26154	2906	2714	3060	1446	2225	7414	1378
1985-1986	30267	3186	4144	3250	1803	2576	8268	1532
1986-1987	40430	4043	3279	3552	1725	2654	11490	1302
1987-1988	26910	4680	2855	3954	2393	3338	5657	1564
1988-1989	43350	4335	4264	4543	2943	4591	10948	2057
1989-1990	62000	4960	5163	5168	3192	3990	12875	2246
1990-1991	48924	5436	6486	6135	6334	6050	13476	
1991-1992	77554	6464	7030	6936	3646	4861	-	
1992-1993	83712	6976	7417	928	4246	5661	12384	2064
1993-1994	86710	6670	7214,5	6976	3627	4836	12866	1838

**Tableau n° 23 : Evolution des principales productions agricoles dans la Sous-Préfecture de N'Dali (1979-1992). Unités : - Superficie : ha - Production : tonne.**

Cultures Campagne	Igname		Maïs		Sorgho		Manioc	
	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie
1979-1980	9134	1275	951	856	907	927	3102	494
1980-1981	10885	1465	1060	1362	896	1491	2694	449
1981-1982	12985	1484	1284	1605	980	1950	1700	340
1982-1983	14402	1646	1334	1570	1014	1622	3050	610
1983-1984	14402	1646	1280	1969	1014	1622	3320	664
1984-1985	17046	1894	2398	2812	1862	2660	4520	904
1985-1986	19642	2183	2654	2700	2079	2599	5037	775
1986-1987	23000	2300	3181	3235	1965	2397	4134	636
1987-1988	23760	2640	4090	4008	2186	2833	2180	436
1988-1989	30437	2955	4904	4840	2197	3138	4744	593
1989-1990	37800	3150	8360	5145	2714	3392	7740	774
1990-1991	35669	3497	8643	5905	2332	3332	6192	774
1991-1992	38600	3860	8388	5912	3481	4352	4550	650
1992-1993	42743,20	4232	9760	7218	3995,20	4981	6982,5	997,5
1993-1994	53640	4470	1007	7364	3495,25	4369	7056	1008

Source : CARDER-Borgou (DSEI)

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES GENERAUX

- ADAM K. S. et BOKO M. (1983) - Le Bénin, SODIMAS/EDICEF, Paris 95 pages.
- BELLONCLE G. (1982) - La question paysanne en Afrique noire. Edition Karthala, Paris 110 pages.
- BESSIS S. (1985) - L'arme alimentaire, cahiers libres 400 éd. la découverte 283 pages.
- BOURRIERES P. (1961) - L'économie des transports dans les programmes de développement, coll Tiers monde éd. PUF 199 P.
- CLAVAL P. (1984) - Géographie humaine et économique PUF, Paris 44 pages.
- DERRUAU M. (1976) - Géographie humaine, A. Colin, Paris 131 pages.
- DUPRIEZ H. (1985) - Paysans d'Afrique noire 3è éd. Harmattan, Dakar, 256 pages.

- GEORGES P. (1963)** - Précis de géographie rurale, Paris, PUF  
346 pages.
- LEBEAU R. (1986)** - Les grands types de structures agraires  
dans le monde, 4è éd., Masson,  
Paris, 169 pages.
- MAYER J et DESCHAMPS L (1973)-** L'agriculture tropicale, Q.S.J, PUF,  
Saint Germain Paris, 126 pages.

#### OUVRAGES SPECIALISES

- AFANA O. (1977)** - L'économie de l'Ouest africain,  
perspectives et développement,  
Maspéro, 209 pages.
- ELA J. M. (1982)** - L'Afrique des villages, éd. karthala, Paris  
228 pages.
- IGUE O. J. (1983)** - Les migrations de population au Nord du  
Bénin et leur impact socio-économique,  
Cotonou 42 pages.
- IGUE O. J. (1983)** - Habitat région Nord, SERHAU, Cotonou.
- KOUNI A. (1989)** - Sociétés rurales du Nord Bénin -  
Cotonou 178 pages.

**N'BESSA B. (1983)** - Les activités commerciales dans les marchés ruraux, SERHAU, Cotonou, 56 pages.

**N'BESSA B. (1988)** - Les activités commerciales dans les marchés ruraux, du Nord Bénin, SERHAU, Cotonou 52 pages.

### MEMOIRES ET THESES

#### MEMOIRES

**ADAM I., YAROU M. (1991)** - Les transports routiers et le développement socio-économique au Sud du département du Borgou, mémoire de maîtrise de géographie, UNB Cotonou, 94 pages.

**ADAM M. (1991)** - Le système de marché dans le commerce intérieur du Sud-Borgou, mémoire de maîtrise de géographie, UNB Cotonou, 174 pages.

**Ouorou GANI S. (1991)** - Le rôle de la femme dans le développement rural : le cas de la Sous-Préfecture de Sinendé, mémoire de maîtrise de géographie, UNB Cotonou 108 pages.



**SERO B. (1989)** - Les changements socio-économiques engendrés par la culture du coton dans la Sous-Préfecture de Sinendé, mémoire de maîtrise de géographie, UNB Cotonou 94 pages.

**SOULE B. G. (1986)** - Sous-peuplement et mise en valeur agricole dans le secteur de Bassila et de Tchaourou, mémoire de maîtrise de géographie UNB Cotonou, 174 pages.

#### THESES

**DEBOUROU M. J. (1979)** - Commerçants et Chefs traditionnels dans l'ancien Borgou (des origines à 1936).

**HOUINATO M. (1988)** - Analyse économique de la commercialisation du maïs et du sorgho dans la province du Borgou. Etude de cas des districts de Nikki et de Kalalé, thèse pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome FSA Cotonou 160 pages.

**AUTRES DOCUMENTS**

- AGBO V. (1980)** - Notion d'économie rurale, stage sur l'organisation de la question des entreprises coopératives de production et de commercialisation des produits agricoles, Cotonou.
- AGRIPROMO Janvier (1981)** - Commercialisation des produits agricoles, n°32, 24 pages.
- FRAGNIERE J. P. (1988)** - Comment réussir un mémoire, éd. Dunod, Paris 162 pages.
- INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT (1981)**
- Comprendre une économie rurale (guide pratique de recherche, éd. Harmattan, collection alternatives paysannes Dakar 167 pages.
- MARIUS-GNANOU K. (1992)** - Les cahiers d'Outre-Mer revue de géographie de Bordeaux, n°178 Avril-Juin, éd. ORSTOM Pg. 189-212.
- OMER T. (1988)** - Atlas cartographie de la région Nord du Bénin SERHAU Cotonou.

**LISTE DES TABLEAUX**

	<u>Pages</u>
<b>Tableau n°1 :</b>	Réseau de marchés ruraux du secteur d'étude 18
<b>Tableau n°2 :</b>	Exemple de quelques magasins privés d'entreposage de produits agricoles dans le centre de Parakou. 20
<b>Tableau n°3 :</b>	Evolution des colons agricoles dans le secteur Tchaourou-NDali entre 1979 et 1992. 25
<b>Tableau n°4 :</b>	Le poids de colons agricoles dans la population active agricole entre 1979 et 1992 (Sous-Préfectures de Tchaourou et de N'Dali). 27
<b>Tableau n°5 :</b>	Accroissement des principales productions agricoles entre 1979 et 1992 dans les secteurs de Tchaourou et N'Dali (unité en pourcentage). 28
<b>Tableau n°6 :</b>	Comparaison des taux cumulés d'accroissement des principales cultures à ceux des populations totales 28
<b>Tableau n°7 :</b>	Réhabilitation d'une voie dans la Sous-Préfecture de N'Dali 48
<b>Tableau n°8 :</b>	Unités de mesure et poids moyen correspondant de quelques produits au cours de l'année 58

<b>Tableau n°9 :</b>	Tonnage moyen des sorties de produits vivriers du marché de Boko en direction de Parakou (moyenne des observations de 4 visites).	61
<b>Tableau n°10 :</b>	Quantité moyenne des principaux produits collectés par semaine (marché de Kakara et Banhoun-kpo.)	62
<b>Tableau n°11 :</b>	Unités de mesure et variation des prix correspondants de quelques produits dans les marchés ruraux.	64
<b>Tableau n°12 :</b>	Population des anciennes localités du secteur entre 1979 et 1992	70
<b>Tableau n°13 :</b>	Répartition des habitations construites en matériaux semi-définitifs et précaires dans quelques localités du secteur.	78
<b>Tableau n°14 :</b>	Les types d'association et de rotation des cultures (Sous-Préfecture de Tchaourou).	83
<b>Tableau n°15 :</b>	Association et rotation de cultures (Sous-Préfecture de N'Dali).	83
<b>Tableau n°16 :</b>	La rotation de cultures proposée par la R.C.F (Parakou).	85
<b>Tableau n°17 :</b>	Evolution de la superficie disponible par actif agricole dans le secteur de Tchaourou.	87

<b>Tableau n°18 :</b>	Evolution de la superficie disponible par actif agricole dans le secteur de N'Dali.	88
<b>Tableau n°19 :</b>	Situation des épargnes des associations de femmes durant une période de 5 ans à la CLCAM de N'Dali.	97
<b>Tableau n°20 :</b>	Point du petit crédit accordé aux associations AFDVFB par la CRCAM de N'Dali.	98
<b>Tableau n°21 :</b>	Répartition des groupes socio-culturels dans les Sous-préfectures de Tchaourou, Parakou et N'Dali (1992)	108
<b>Tableau n°22 :</b>	Principales productions agricoles dans la Sous-Préfecture de Tchaourou.	108
<b>Tableau n°23 :</b>	Principales productions agricoles dans la Sous-Préfecture de N'Dali.	109

## LISTE DES CARTES

	<u>Pages</u>
<b>Carte n°1 :</b> situation du secteur d'étude.	5
<b>Carte n°2 :</b> Localisation des établissements humains sur l'axe routier Tchaourou-N' 'Dali en 1975.	22
<b>Carte n° 3 :</b> Localisation des établissements humains sur l'axe en 1995.	30 bis
<b>carte n°4 :</b> Les différents marchés et les flux commerciaux dans le secteur d'étude.	66

## LISTE DES SCHEMAS

	<u>Pages</u>
<b>Schéma n°1 :</b> Le marché de Tchatchou	37
<b>Schéma n°2 :</b> Le marché de Kakara	39
<b>Schéma n°3 :</b> L'évolution de l'habitat en milieu baatonun.	80

**LISTE DES PHOTOS**

	<u>Pages</u>
<b>Photo n°1 :</b> Un point de vente d'igname	15
<b>Photo n°2 :</b> Un exemple de marché au pied des arbres. (Kennou-Kpannou)	41
<b>Photo n°3 :</b> Le grenier des Baatombu	74
<b>Photo n°4 :</b> Le grenier des populations de l'Atacora	76
<b>Photo n°5 :</b> L'habitation des Lokpa	76

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## LISTE DES SIGLES

- CENATEL** : Centre national de télédétection
- RNIE** : Route nationale inter-Etats
- CARDER** : Centre régional pour le développement rural.
- AFDVFB** : Association de fonds de développement villageois pour la femme  
du Borgou.
- GF** : Groupement de femmes.
- CRCAM** : Caisse régionale de crédit agricole mutuel.
- CLCAM** : Caisse locale de crédit agricole mutuel.
- ONG** : Organisation non gouvernementale.
- AVA** : Agent de vulgarisation agricole.
- APV** : Agent polyvalent de vulgarisation.



# TABLE DES MATIERES

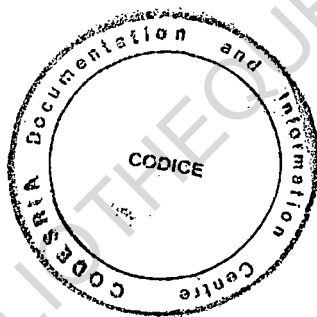
	<u>Pages</u>
DEDICACE	
SOMMAIRE	
AVANT-PROPOS	I
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : LA TYPOLOGIE ET LA DYNAMIQUE DES MARCHES	6
<u>CHAPITRE 1</u> : LA TYPOLOGIE DES MARCHES	7
1.1. L'APERÇU HISTORIQUE DE L'EVOLUTION DES MARCHES	7
1.1.1. Les marchés issus des contacts entre différents groupes socio-culturels	7
1.1.2. Les marchés traditionnels	9
1.1.2.1. <u>Les marchés locaux</u>	9
1.1.2.2. <u>Les marchés régionaux</u>	11
1.1.3. Les marchés nés des infrastructures coloniales: les rails	12
1.1.4. Les marchés d'apparition récente	13
1.2. LA CLASSIFICATION DES MARCHES ACTUELS	13
1.2.1. Les points de vente	15
1.2.2. Les marchés ruraux	16
1.2.3. Les marchés urbains	19
<u>CHAPITRE 2</u> : LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA POUSSEE DES MARCHES	21
2.1.. LA COLONISATION AGRICOLE ET SON IMPACT DANS L'ESSOR DES MARCHES.	21
2.1.1. Nature et importance du mouvement de colonisation	23

2.1.2. La colonisation agricole et le développement des activités agricoles	26
2.1.3. La poussée des marchés agricoles	29
2.2. LES RETOMBÉES DES INFRASTRUCTURES ET LA MULTIPLICATION DES POINTS DE VENTE	30
2.2.1. Le cas des rails	30
2.2.2. L'amélioration des infrastructures routières	31
2.2.3. La multiplication des points de vente	33
DEUXIEME PARTIE : LE FONCTIONNEMENT DES MARCHES	34
<u>CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION INTERNE DES MARCHES</u>	35
3.1. LES STRUCTURES ET LES CARACTERISTIQUES DES MARCHES	35
3.1.1. Les formes d'organisation des marchés	35
3.1.1.1. <u>Les marchés circulaires</u>	36
3.1.1.2. <u>Les marchés à organisation interne éparse</u>	38
3.1.2. Les caractéristiques physiques des marchés	40
3.1.2.1. <u>Le cas des marchés ruraux</u>	40
3.1.2.2. <u>Le cas des marchés urbains</u>	43
3.1.2.3. <u>Les points de vente</u>	45
3.2. LA GESTION DES MARCHES	45
3.2.1. La gestion traditionnelle	46
3.2.2. La gestion officielle	47
<u>CHAPITRE 4 : LES ACTEURS DES MARCHES ET LEURS STRATEGIES D'INTERVENTION</u>	50
4.1. LES ACTEURS ET LES RESEAUX MARCHANDS	50
4.1.1. Les différents types d'acteurs	50
4.1.2. Les réseaux et types d'organisation des acteurs	52

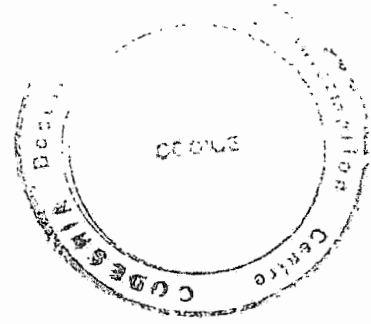
<b>4.2. LES STRATEGIES D'INTERVENTION</b>	<b>54</b>
<b>4.2.1. Les stratégies d'approches</b>	<b>54</b>
4.2.1.1. <u>L'achat à domicile</u>	54
4.2.1.2. <u>Interception des vendeurs sur les pistes donnant accès aux marchés ruraux</u>	55
4.2.1.3. <u>L'achat sur pied</u>	56
<b>4.2.2. Les unités de mesure et le marchandage</b>	<b>56</b>
<b><u>CHAPITRE 5 : L'ANIMATION ET LE RAYONNEMENT DES MARCHES</u></b>	<b>59</b>
<b>5.1. L'ANIMATION DES MARCHES</b>	<b>59</b>
5.1.1. La rotation	59
5.1.2. Les produits exposés et leur importance	60
5.1.3. Les prix et leur évolution	62
<b>5.2. LE RAYONNEMENT DES MARCHES</b>	<b>65</b>
5.2.1. Les flux et circuits courts	65
5.2.2. Les flux et circuits moyens	65
5.2.3. Les flux à longue distance	65
<b>TROISIEME PARTIE : MARCHES AGRICOLES : LES ENJEUX SPATIAUX ET SOCIAUX</b>	<b>68</b>
<b><u>CHAPITRE 6 : LES ENJEUX SPATIAUX DU DEVELOPPEMENT DES MARCHES</u></b>	<b>69</b>
<b>6.1. LES MUTATIONS DE L'ESPACE RURAL</b>	<b>69</b>
<b>6.1.1. Le nouveau paysage rural</b>	<b>69</b>
6.1.1.1. <u>Les types d'établissements humains</u>	69
- Les anciens villages	69
- Les villages issus des transferts de populations	71
- Les localités nées de la colonisation agricole	71
6.1.1.2. <u>Les types d'habitats</u>	72

- Le type Bariba	73
- Le type fulani	74
- Le type atacorien	75
<b>6.1.2. La modernisation de l'habitation</b>	<b>77</b>
6.1.2.1. <u>L'utilisation de nouveaux matériaux de construction</u>	77
6.1.2.2. <u>L'utilisation de la nouvelle technique architecturale</u>	79
<b>6.2. LA PRESSION FONCIERE</b>	<b>81</b>
<b>6.2.1. Le système agraire et la dégradation de l'espace rural</b>	<b>81</b>
6.2.1.1. <u>Les systèmes de production agricole</u>	81
6.2.1.2. <u>Les effets néfastes des systèmes de production agricole</u>	84
<b>6.2.2. La disponibilité des terres en baisse</b>	<b>86</b>
6.2.2.1. <u>Le cas de Tchaourou</u>	87
6.2.2.2. <u>La Sous-Préfecture de N'Dali</u>	87
<b>6.2.3. Les modifications du droit foncier</b>	<b>88</b>
<b>CHAPITRE 7 : LES INCIDENCES SOCIO-ECONOMIQUES DES MARCHES ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>91</b>
<b>7.1. LES CONSEQUENCES DES MARCHES SUR LES POPULATIONS</b>	<b>91</b>
<b>7.1.1. Les transformations sociales</b>	<b>91</b>
7.1.1.1. <u>La dégradation des valeurs sociales traditionnelles</u>	91
7.1.1.2. <u>Les modifications du statut de la femme</u>	93
<b>7.1.2. Les mutations économiques</b>	<b>95</b>
7.1.2.1. <u>Les efforts en faveur de l'équipement</u>	95
7.1.2.2. <u>Le développement de l'épargne rurale</u>	96
<b>7.2. LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>98</b>
7.2.1. Pour un bon fonctionnement des marchés	99
7.2.2. La sauvegarde du paysage rural	100

CONCLUSION GENERALE	103
ANNEXE	108
BIBLIOGRAPHIE	110
LISTE DES TABLEAUX	115
LISTE DES CARTES	118
LISTE DES SCHEMAS	118
LISTE DES PHOTOS	119
LISTE DES SIGLES	120



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



## **Résumé**

*Les échanges de produits agricoles sont devenus un phénomène marquant dans le secteur Tchaourou-N'Dali. L'intensité de ces échanges résulte de deux facteurs complémentaires:*

*- La colonisation agricole commencée dans les années 1970. s'est amplifiée ces dernières années*

*L'amélioration des infrastructures routières.*

*- Ces deux facteurs ont contribué à la création et au développement de nombreux hameaux et villages dont certains sont devenus d'importants marchés de produits vivriers. La multitude des points de vente de produits agricoles le long des axes routiers notamment celui reliant Cotonou à Malanville témoigne du dynamisme du secteur Tchaourou-N'Dali.*

*Dans l'ensemble, les échanges de produits agricoles ont favorisé dans ce secteur:*

*- la transformation de l'habitat*

*- les changements socio-économiques des populations rurales.*

*- la monétarisation des activités agricoles et la lente instauration des institutions bancaires.*

## **Mots Clés**

**Marchés agricoles - restructuration de l'espace rural - l'axe routier Tchaourou-N'Dali  
monétarisation de l'agriculture - Institutions bancaires.**